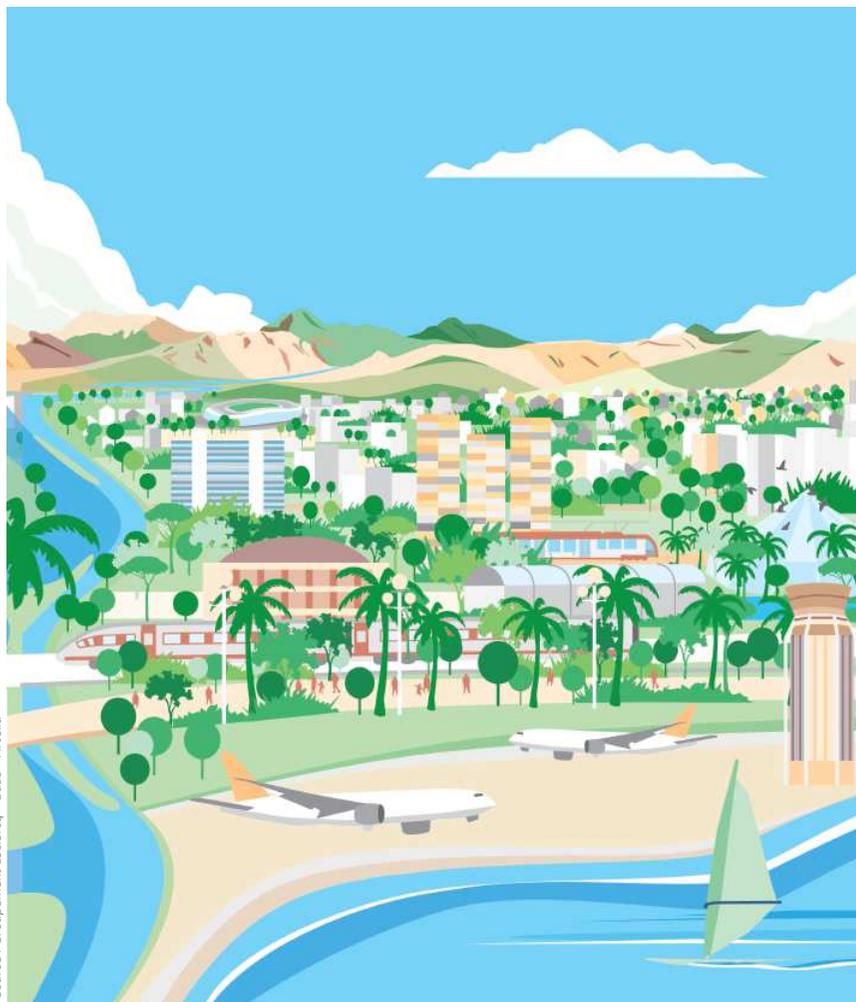


ZAC NICE GRAND ARENAS



Source : Groupement Leclercq – Base – Artelia

PROJET DE PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS

Table des matières

I. Introduction	3
II. Equipements publics d'infrastructures de la ZAC.....	5
Promenade PEM-PEC	7
L'Axe Maicon section nord.....	10
Jardin linéaire	14
Ecoparc	16
Parc des sports	21
Jardin Fella.....	23
Place centrale arborée	25
Aménagement de la dalle du parvis de la phase 2 de la gare routière.....	28
Réaménagement du carreau des Producteurs.....	29
Lisière Est Boulevard Pompidou.....	31
Lisière Boulevard Cassin	35
Lisière de l'Axe Maicon section sud.....	36
Lisière promenade des Anglais.....	38
Voies résidentielles et Venelles.....	39
III. Les réseaux.....	45
IV. Equipement public de superstructure	56
V. ANNEXES	58

I. Introduction

L'aménagement de la ZAC Grand Arénas nécessitera la réalisation échelonnée dans le temps d'un projet de programme des équipements publics à réaliser dans la zone (art R. 311-7 du Code de l'Urbanisme) composé des infrastructures et espaces publics décrits ci-après.

La multiplicité des usages, des accroches, des modes de déplacements favorise une grande diversité d'espaces publics. Ils se regroupent en différentes typologies.

Ces équipements sont financés par l'EPA dans le cadre de la ZAC. Ils seront rétrocédés aux futurs gestionnaires publics, détaillés dans le tableau de synthèse ci-dessous.



> Plan masse des espaces publics de la ZAC Grand Arénas

	Maitre d'ouvrage	Surface	Cout (K€ HT)	Financement	Gestionnaire futur	Propriétaire Final	Echéances de livraison
Promenade PEM-PEC	EPA	10 857	5 756	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2027 - 2030
L'Axe Maïcon section nord :							
Voirie	EPA	12 870	7 740	EPA	MNCA	MNCA	2026 - 2031
Ouvrages enterrés du boulevard Maïcon (accès gares)	EPA	1 980	4 844	EPA/SNCF	MNCA	MNCA	2027
Jardin linéaire	EPA	4 298	1 664	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2030
Ecoparc:							
Secteur 4.3	EPA	8 415	2 365	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2022
Secteur 4.2	EPA	6 826	3 849	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2028
Parc des sports	EPA	15 292	4 320	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2031
Jardin Fella	EPA	4 830	2 638	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2026
Place centrale arborée	EPA	6 775	3 101	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2029
Aménagement de la dalle du parvis de la phase 2 de la gare routière	EPA	3 312	1 921	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2028
Réaménagement du carreau des Producteurs	EPA	2 917	631	EPA	MNCA	MNCA	2028
Lisière Est Boulevard Pompidou:							
Espaces publics	EPA	10 830	2 648	EPA	MNCA	MNCA	2026 - 2032
Mise en sécurité conduite GRTgaz	GRT gaz						
Lisière Boulevard Cassin	EPA	2 955	848	EPA	MNCA	MNCA	2032
Lisière de l'Axe Maïcon section sud	EPA	9 093	4 026	EPA	MNCA	MNCA / DGAC	2032
Lisière promenade des Anglais	EPA	1 960	598	EPA	MNCA	MNCA	2031
Voies résidentielles et Venelles :							
Voie résidentielle secteur 5	EPA	2 420	1 906	EPA	MNCA	MNCA	2026 - 2032
Voie résidentielle secteur 2	EPA	2 765	2 007	EPA	MNCA	MNCA	2029
Venelles secteur 2	EPA	1 180	830	EPA	MNCA / VdN	MNCA	2027
Voie résidentielle des Sagnes	EPA	1 070	263	EPA	MNCA	MNCA	2028
Prolongement rue Nicot de Villemain	EPA	1 790	978	EPA	MNCA	MNCA	2026

Coût total:
52 932 K€HT
Estimation des travaux en phase Avant-Projet : valeur janvier 2022

> Tableau de synthèse des équipements publics d'infrastructures de la ZAC, y compris réseaux

Un descriptif des équipements publics de la ZAC est donné à titre indicatif dans les prochaines parties de ce document. Il n'engage pas une réalisation strictement conforme des ouvrages décrits (valeur indicative et non contractuelle), mais illustre le parti d'aménagement retenu au stade d'avancement des études de maîtrise d'œuvre (Avant-Projet).

Nota : le nom donné aux différents espaces publics est strictement technique. Il ne présage en rien la dénomination de ces espaces lorsqu'ils seront réalisés.

II. Equipements publics d'infrastructures de la ZAC

Espace de transition entre le Var et la Ville, le quartier Grand Arénas sera composé d'un paysage très dense, qui apportera à la fois de l'ombre, du confort, des usages sportifs, ludiques et de détente et qui accompagnera les cheminements doux et les continuités urbaines.

Les équipements publics d'infrastructure constituent la trame des espaces publics qui organisent le futur quartier et assurent son fonctionnement. Ils se répartissent en trois groupes : l'armature paysagère, les bandes actives et l'écrin végétal en continuité.

Pour chacun de ces groupes sont détaillés les aménagements devant être réalisés ainsi que les réseaux secs et humides créés pour desservir l'ensemble des aménagements et programmes immobiliers prévus dans la ZAC.

A. Entités paysagères

L'armature paysagère : Elle est constituée de 4 grands axes, espaces de circulation et de déambulation.

- l'axe Maicon, axe de desserte privilégié du quartier, aménagé comme un boulevard urbain densément planté,
- la promenade PEM PEC dédiée aux modes doux qui relie le parvis des gares, au PEC, à travers un jeu d'espaces aux typologies variées ; elle constitue à la fois un espace animé et dynamique au sein du quartier et un espace de transition pour les visiteurs du PEC depuis le pôle d'échanges multimodal,
- le jardin linéaire piétonnier qui relie le cœur de quartier au parc sportif au nord, et qui intègre une voie cycle oscillant entre des espaces jardinés contribuant à la gestion des eaux de pluie,
- l'Ecoparc qui dessert par une voie à sens unique le sud du site, depuis la promenade des Anglais jusqu'aux boulevards Pompidou et Cassin , au sein duquel une ambiance végétale forte et préfiguratrice a été privilégiée. Un cheminement parcourt le parc d'est en ouest dans l'épaisseur d'une dorsale densément plantée.



Promenade PEM-PEC

La promenade PEM PEC permet de relier la place centrale arborée située en contrebas du parvis de la gare, jusqu'à la passerelle qui mène au PEC. Longée au nord et au sud par des terrasses généreuses, elle offre une programmation commerciale et de restauration. Elle constitue ainsi un espace animé et dynamique au sein du quartier. Ces terrasses sont situées à la cote d'implantation, un jeu de gradines et de rampes permet ainsi la transition avec le niveau bas de l'espace central.

Ces terrasses sont également longées en contrebas par une bande minérale de 4 à 6 mètres permettant ainsi les continuités douces (vélos + piétons partagés) ainsi que la desserte réglementée des livraisons pour les commerces, la desserte des véhicules pompiers et occasionnellement un système de navettes dédiées au PEC.

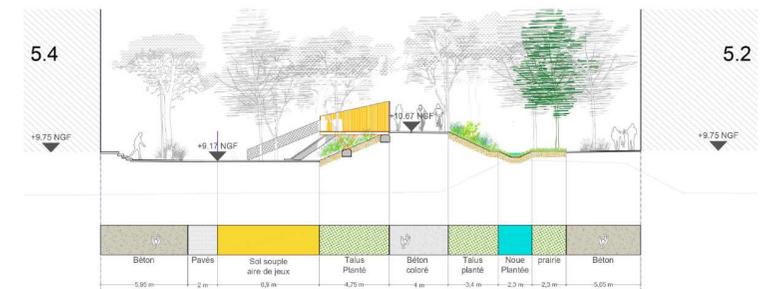
En son cœur, un réseau de clairières dessine en creux un dédale de cheminements piétons qui permettent de le parcourir aisément d'Est en Ouest. Des zones en pavés enherbés ombragées par des pergolas permettront d'implanter lors des salons et congrès des espaces d'information et/ ou de préfiguration concernant les expositions en cours.

Les bosquets permettent d'apporter ombre et fraîcheur en périphérie des clairières. Des noues et des prairies en creux permettent de participer à la récupération des eaux de pluies. Une aire de jeux pour enfants intégrant des jeux inclusifs est aménagée dans le talus à l'ouest de la promenade : des toboggans permettent de se jouer de la topographie. Du mobilier discret est implanté dans les clairières : grandes banquettes en bois intégrées dans les pentes, transats, table de banquet...

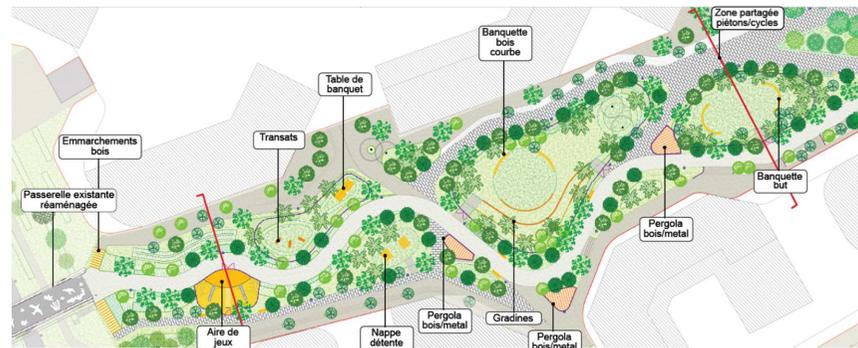
La passerelle du MIN est réhabilitée, elle abandonne son caractère routier dans le cadre du projet puisqu'elle est destinée à n'être empruntée que par les piétons, les cycles, et occasionnellement par les pompiers et navettes dédiées au PEC. Une réhabilitation non structurelle est donc programmée : mise en place de jardinières sur les côtés, et peinture au sol sur l'enrobé existant en bon état. Un motif qui rappelle la culture locale (dessins inspirés de Matisse) est envisagé.



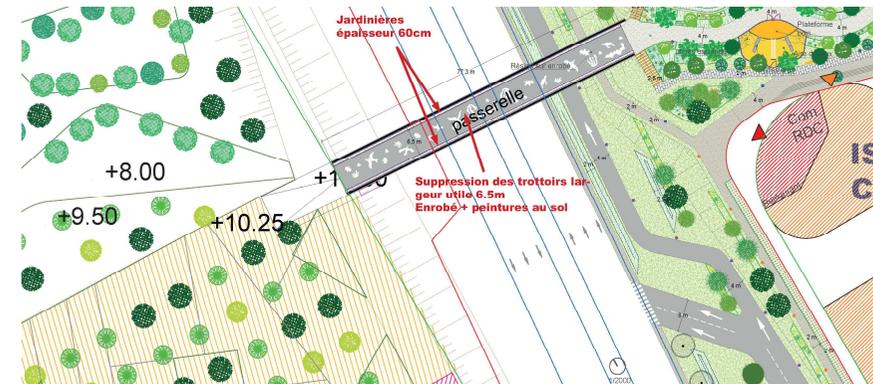
> Profils en travers section courante



> Profils en travers portion Ouest



Source : Groupement Leclercq - Base - Artelia



> Passerelle vers PEC

DESCRIPTION TECHNIQUE

Large promenade d'environ 50 mètres de largeur en section courante. Espace mixte composé de différentes typologies :

- parvis minéral en franges nord et sud (largeur variable de 8 à 15 mètres), en continuité des terrasses des programmes immobilier, avec bande plantées, arbres en fosses isolées et emmarchements / rampes,
- 4 610m² d'espaces verts sous formes de bosquets, noues et des prairies en creux et de grandes pelouses libres / 265 arbres plantés, 4 arbres conservés,
- Cheminements piétons d'Est en Ouest, ponctués de mobilier de détente et ludique et d'espace ombragées par des pergolas,
- Bande active minérale de 4 à 6 mètres de largeur permettant ainsi les continuités douces (vélos et piétons partagés) ainsi que la desserte réglementée des livraisons et pompiers et occasionnellement un système de navettes dédiées au PEC,

Réhabilitation non structurelle de la passerelle existante du MIN :

- suppression des trottoirs pour ménager une largeur utile de 6,5 mètres
- création de jardinières latérales de 60 cm
- peinture au sol sur enrobés existants

MATERIAUX

- Le minéral :
 - o Espaces piétons en béton, béton coloré et pavés en pierre
 - o Passerelle en enrobé peint
 - o Aire de jeux en sol souple
 - o L'espace sous les pergolas en stabilisé
- Le mobilier :
 - o Sport et détente : bancs, transat, fontaine à eau, table de pique-nique, pergola
 - o Fonctionnel : corbeilles, arceaux vélo, clôtures périphériques (3 poches)
 - o Equipement : Aire de jeux inclusive clôturée

PALETTE VEGETALE

Grande promenade avec une végétation plus typique de la méditerranée avec des alignements de grands arbres tiges le long de la bande active. Quelques pins et eucalyptus existants seront conservés dans la trame des cheminements secondaires.

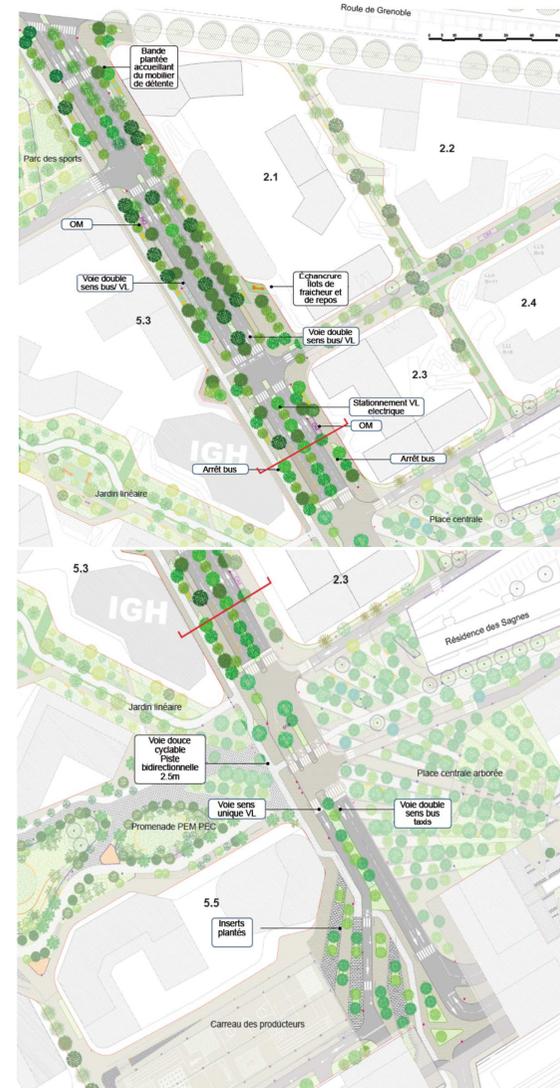
Dans les prairies on retrouvera une strate plus basse avec des arbres fleuris et des palmiers.

COÛT	5 756 201,45 €HT
-------------	-------------------------

L'Axe Maicon section nord

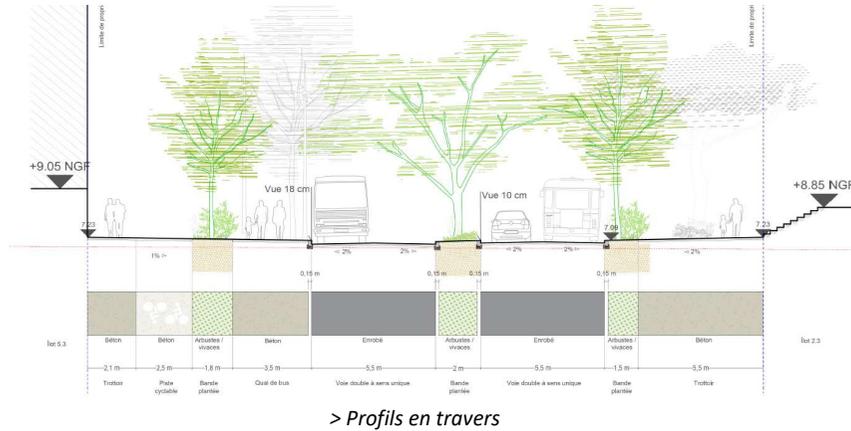
1. Le Boulevard Maicon

Le boulevard Maicon constitue l'axe de desserte privilégié du quartier Grand arénas, aussi bien pour les riverains que pour les bus qui se rendent à la gare routière et les usagers de la gare TGV rejoignant les parkings dédiés à cet équipement. En connexion avec la route de Grenoble au nord et en double sens jusqu'à la gare, il distribue de manière radiale les autres voiries plus résidentielles du quartier.



La générosité de son gabarit (30m) permet d'atténuer son aspect « routier » au profit de zones de plantations riches et variées. Des bandes plantées s'alternent sur les trottoirs, générant ainsi des lieux intimistes, occasion d'implanter du mobilier de détente et de proximité (bancs, banquettes). Les façades sont libérées afin de permettre une visibilité des commerces implantés en rez-de-chaussée.

La géométrie des îlots permet de créer des échancrures, à l'abri de la voirie, petites alcôves de fraîcheur et de repos, lieux d'accessibilité piétonne aux îlots.



DESCRIPTION TECHNIQUE

- Gabarit généreux de près de 30m de large composé de deux voies à double sens de 5,5 mètres, proposant de larges trottoirs d’au minimum 3,5m ainsi qu’une piste cyclable à double sens, et des stationnements bi-latéraux.
- Un plateau en enrobé grenailé est aménagé dans la partie centrale à la jonction avec la promenade PEM/PEC et la place centrale arborée,
- Profil différencié au sud du plateau, composé d’une voie à sens-unique d’un trottoir + piste cyclable à double sens à l’Ouest et d’un large cheminement piéton à l’Est accompagnant la voie à double sens dédiée aux bus et aux taxis jusqu’à l’entrée de la gare routière,
- Stationnement bilatéral : 15 places VL + 4 places VL élec
- 2 arrêts bus, 2 emplacements OM
- 1 650m² d’espaces verts en bandes plantées / 152 arbres plantés.

MATERIAUX

- Le minéral :
 - o Espaces piétons et quais de bus en béton
 - o Chaussée en enrobé grenailé
 - o Stationnements et plateau en enrobé grenailé
 - o Piste cyclable en béton
 - o Pavés enherbés sous le mobilier de détente
- Le mobilier :
 - o Sport et détente : bancs, banquette, fontaine à eau
 - o Fonctionnel : corbeilles, borne amovible, potelets

PALETTE VEGETALE

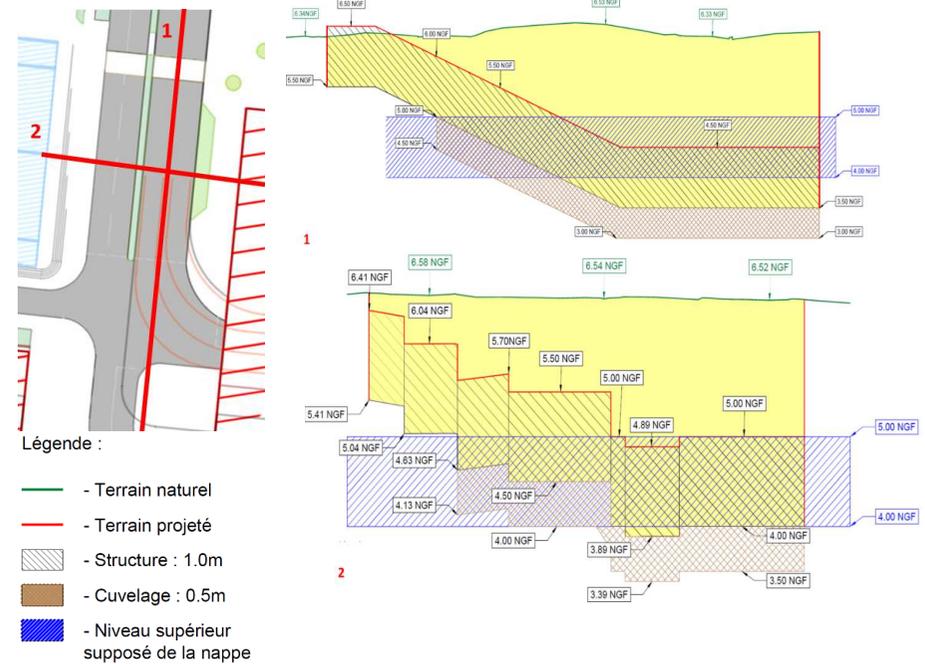
Des bandes plantées s’alternent sur les trottoirs, générant ainsi des lieux intimistes, accueillant du mobilier de détente

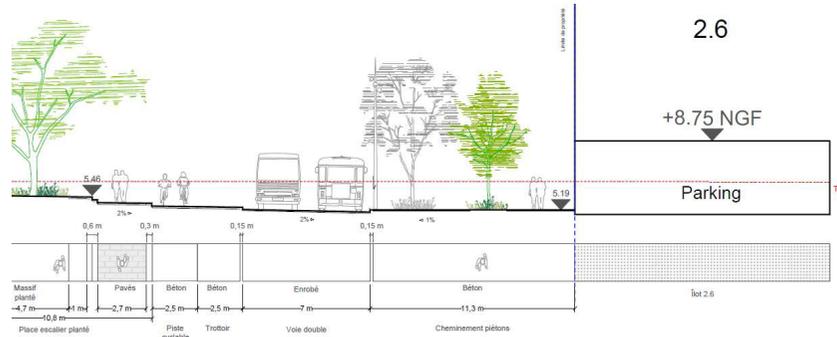
COUT	7 739 992,98 €HT
-------------	-------------------------

2. Ouvrages enterrés du boulevard Maicon

Au niveau de la gare sur la partie basse du boulevard Maicon, le niveau va être rabaissé pour permettre le franchissement sous voie ferrée. Cet abaissement permettra à la SNCF de réaliser un passage véhiculé et contrôlé pour l’accès/sortie aux poches de stationnements de la future gare TGV Nice Aéroport.

Le niveau fini de cette partie du boulevard Maicon se trouvera ainsi sous celui du terrain naturel, et atteindra la nappe alluviale. Pour pallier les effets de surpression, plusieurs ouvrages enterrés seront réalisés sur l’ensemble de la zone abaissée.





> Profils en travers de l'espace public au droit de la zone abaissée

DESCRIPTION TECHNIQUE

Ouvrages enterrés situés sous la partie de l'axe Maicon, faisant la connexion entre le niveau du TN au droit du carreau des producteurs, et le passage sous les voies ferrées aménagé dans le cadre des travaux de la gare TGV:

- Terrassements pleine masse
- Réalisation d'ouvrages enterrés sur la zone à abaisser via un cuvelage sur 3 500m² composé :
 - o Enceinte étanche en palplanches sur l'ensemble des voiries (avec une surlargeur de 2m)
 - o Renforcement de sol par inclusion rigide
 - o Lestage au moyen d'une dalle béton
 - o Dispositif de pompage en phase travaux
 - o Matelas de répartition
 - o Murs de soutènement
 - o Tapis drainant

COUT **4 843 731,76 €HT**

Jardin linéaire

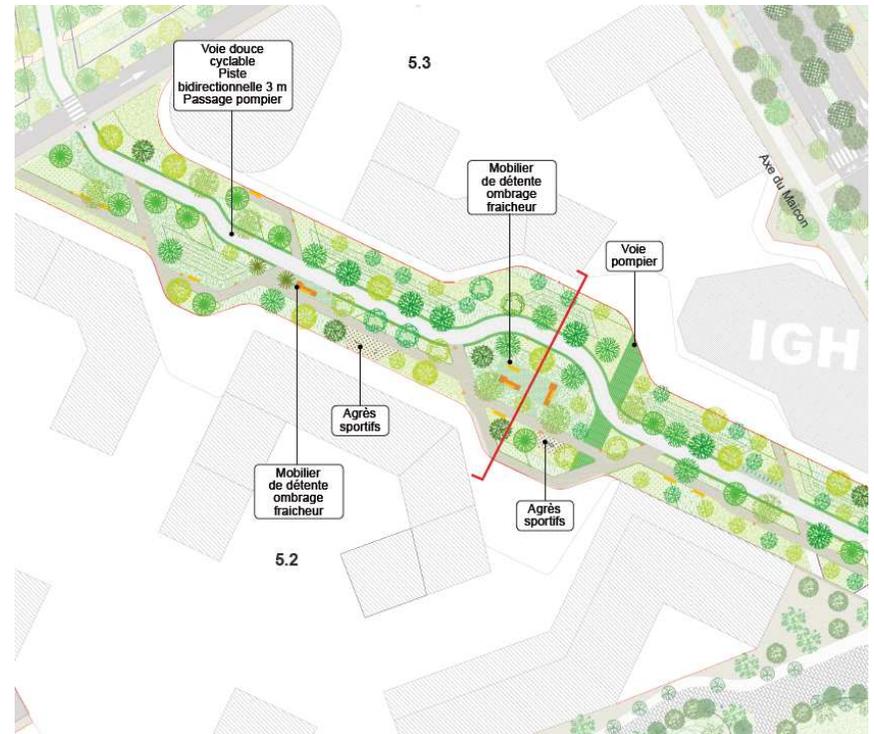
Le jardin linéaire est un axe paysager piéton d'un gabarit allant de 20 à 37m, qui relie deux des grandes entités du projet : la promenade PEM PEC et le parc sportif. Il traverse en diagonale le site de projet, entre les îlots 5.3 et 5.2.

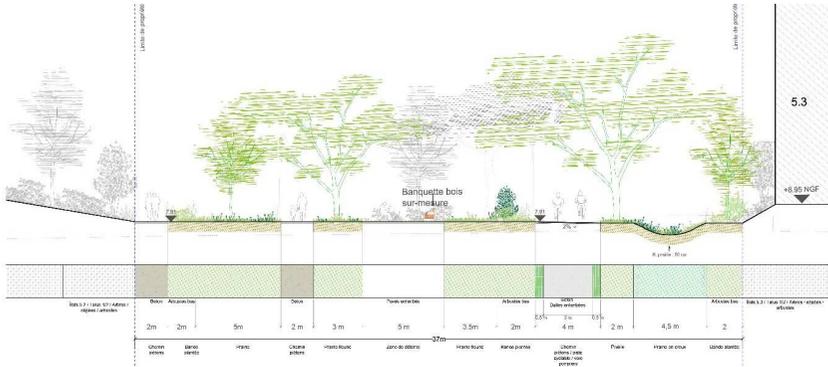
Il s'inscrit dans la continuité de la voie douce du mail des Sagnes. La voie cycles rejoint ainsi le nord de la route de Grenoble depuis l'axe nord sud, en traversant la ZAC. Le cheminement piéton est séparé de la voie cyclable. Il se situe le long de la façade Nord du 5.2, à l'abri des vents en hiver et de la chaleur en été.

La largeur du jardin permet d'intégrer des bassins paysagers de gestion des eaux de pluie dans les espaces verts qui le parcourent. Un réseau de cheminements secondaires permet d'accéder aux îlots. Des zones de pavés enherbés adjacentes sont l'occasion d'implanter du mobilier de détente (bancs) ainsi que des arceaux vélos. Des agrès sportifs sont également disposés sur le parcours.

De grands alignements d'arbres soulignent sa linéarité, tandis que des bosquets intègrent des essences à fruits ou à coques.

La piste cyclable est longée de bandes en dalles béton enherbées qui lui permettent d'être empruntée par les pompiers si besoin.





> Profils en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

Axe paysager piéton d'une largeur de 20 à 37 mètres reliant le cœur du quartier au parc des sports qui intègre :

- une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de large complétée en latérale par deux bandes de 0,5 mètre en dalles bétons enherbées pour atteindre le gabarit pompier
- cheminement piéton longitudinal de 2 mètres de large
- réseau de cheminements piétons secondaires connectant les îlots
- prairies fleuries et plantées
- noues paysagères et bassins à ciel ouvert pour gestion des eaux de pluie
- Zone de détente de 5 mètres de large équipée de mobilier de détente (bancs, banquettes) et d'agrès sportif,
- 3 320m² d'espaces verts / 89 arbres plantés

MATERIAUX

- Le minéral :
 - o Espaces piétons en béton
 - o Zone de détente en pavés enherbés
 - o Espace partagé cyclable, piéton et pompiers en béton + dalles enherbées
 - o Agrès sportifs en mulch
- Le mobilier :
 - o Sport et détente : bancs, fontaine à eau
 - o Fonctionnel : corbeilles, arceaux vélo, borne amovible

PALETTE VEGETALE

Des alignements de grands arbres apportent de l'ombre tout en favorisant la circulation du vent et le rafraîchissement du quartier. Un verger d'agrumes encadre la zone de détente au centre du jardin. La dominante de ton est le jaune/vert tendre.

COÛT**1 664 286,59 €HT****Ecoparc**

L'Ecoparc joue un rôle majeur de par son articulation entre le secteur de l'Arénas existant et son extension donnant corps au sud du Grand Arénas. En entrée de ville, tant depuis l'aéroport que depuis la promenade des Anglais, il constitue donc la vitrine du futur quartier et se situe à la jonction des espaces publics structurants du secteur.

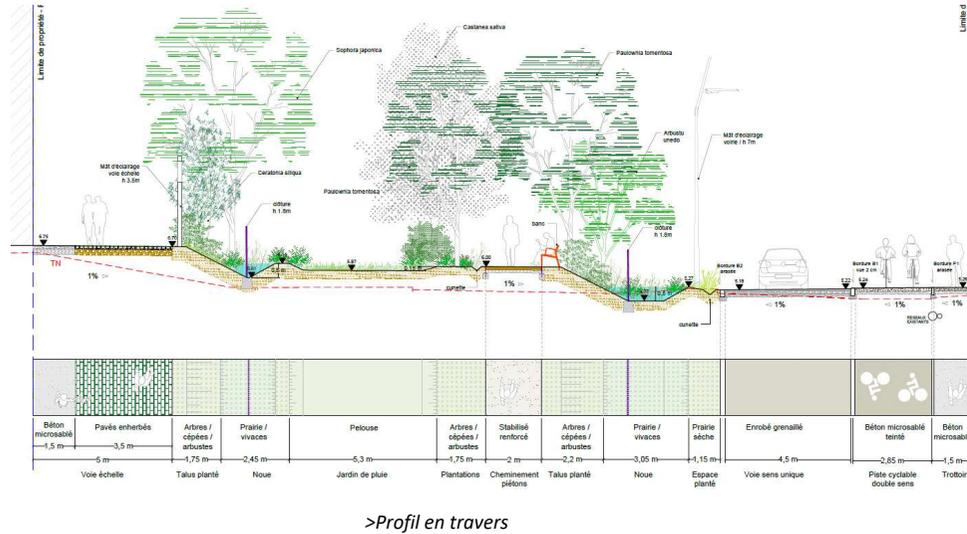
Une ambiance végétale forte annonciatrice des grands principes du cœur de quartier a été privilégiée.

Cette ambiance végétale est en corrélation avec les besoins des utilisateurs du site, qui bénéficient aujourd'hui de peu d'espaces verts, dans lesquels venir déjeuner ou se reposer et qui déplorent le manque de lieux d'échange et de convivialité.

Par un jeu de talus et de creux, le projet offre des possibilités de rétention des eaux de pluie. Un cheminement ainsi qu'une piste cyclable dissociée parcourent le parc d'est en ouest dans l'épaisseur d'une dorsale densément plantée et desservent des bosquets immersifs aux ambiances paysagères et aux usages diversifiés.

Ce parc est également le support de la mobilité VL du sud de la ZAC, desservie par une voie reliant la Promenade des Anglais à l'avenue Auguste Maicon sud existant (accès terminal 1). Il est phasé en deux sections.

1. Section 4.3



DESCRIPTION TECHNIQUE

- Vitrine végétale du futur quartier en entrée de ville entre le secteur de l'Arénas existant et de son extension.
- Voie à sens unique longée d'une piste cyclable à double sens et d'un trottoir.
- Cheminement piéton ponctué de mobilier de détente (bancs, banquettes, table de pique-nique),
- noues paysagères et prairies en creux pour gestion des eaux de pluie
- 3875 m² d'espaces verts / 312 arbres plantés / 13 conservés

MATERIAUX

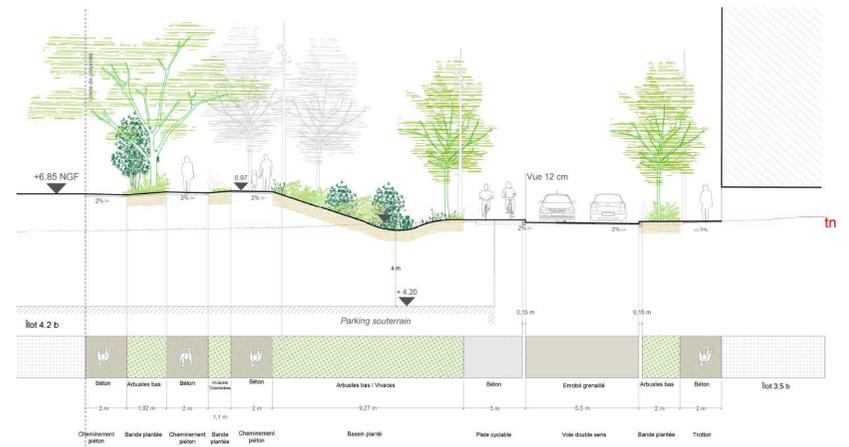
- Le minéral :
 - o Chaussée en enrobé grenailé
 - o Piste cyclable et trottoir en béton
 - o Cheminements piétons en stabilisé
 - o Voie échelle en dalles enherbées
- Le mobilier :
 - o Sport et détente : bancs
 - o Fonctionnel : corbeilles, arceaux vélo, clôtures périphériques (3 poches), potelets.

PALETTE VEGETALE

Le parc s'organise autour d'une dorsale centrale paysagère, d'une lisière haute et d'une promenade basse.

COUT **2 365 000 €HT**

2. Section 4.2



> Profils en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

- trame végétale du sud du quartier reprenant les principes de composition de la section 4.3.
- voie sens unique depuis le carrefour tramway passant à double sens sur la partie courante (pour accès ilots 4.2 et hôtel Park Inn existant),
- stationnement mono-latéral.
- cheminement piéton ponctué de mobilier de détente
- piste cyclable dissociée parcourant le parc d'est en ouest
- noues paysagères et bassins à ciel ouvert pour gestion des eaux de pluie
- 4 970 m² d'espaces verts / 154 arbres plantés.

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Chaussée en enrobé grenailé
- o Pise cyclable en béton
- o Cheminements piétons en béton

- Le mobilier :

- o Sport et détente : bancs, banquettes
- o Fonctionnel : corbeilles, arceaux vélo, potelets

PALETTE VEGETALE

Le parc qui s'organise autour d'une dorsale centrale paysagère, d'une lisière haute et d'une promenade basse.

COUT

3 848 628,20 €HT

B. Bandes actives

Les bandes actives : Elles sont densément plantées et sont le support d'usages. Elles constituent des lieux de destination.

- le parc des sports et ses nombreux équipements et terrains de sport,
- le jardin Fella étendu et son aire de jeux,
- le parvis de la gare avec son mobilier inédit et ses espaces rafraîchissants,
- le carreau des producteurs réhabilité pour permettre l'activation du quartier par des initiatives citoyennes.



Parc des sports

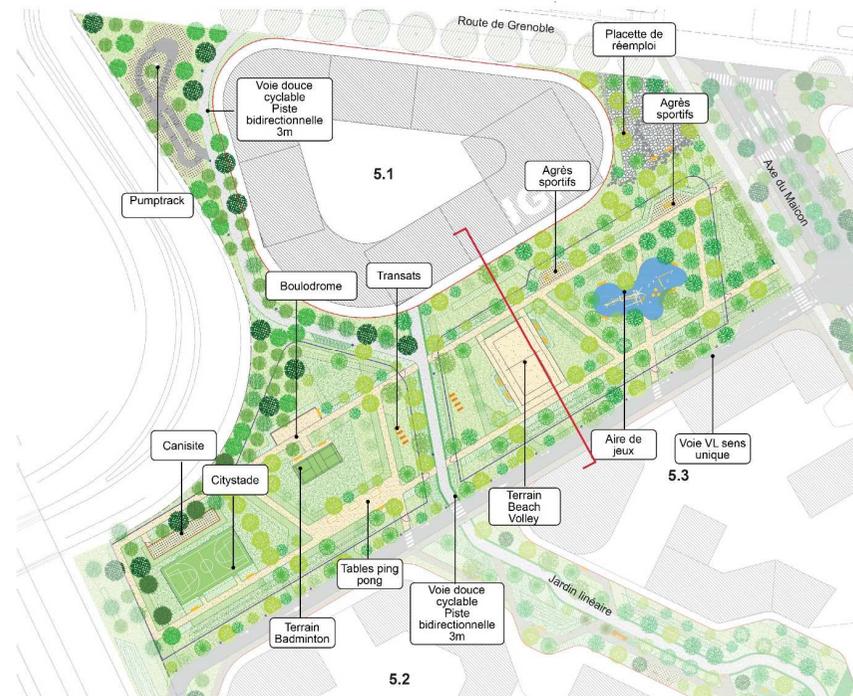
La trame des îlots étanches du PPRI et le nivellement imposé aux RDC des îlots, permet de dégager un espace à aménager d'1 Ha entre les îlots 5.1, 5.2 et 5.3.

Son positionnement stratégique, à proximité du quartier des Moulins et des écoles, en lien direct avec l'axe majeur Maicon mais également positionné de manière confidentielle entre les îlots bâtis, invite à une programmation sportive et ludique, qui résonnera à une échelle plus grande que celle de la ZAC.

Il est donc pensé comme une bande active de 40m sur 220m, desservi par le réseau modes doux de la ZAC (la voie douce qui traverse la ZAC depuis la route de Grenoble le traverse) et directement par le jardin linéaire qui le relie au PEM.

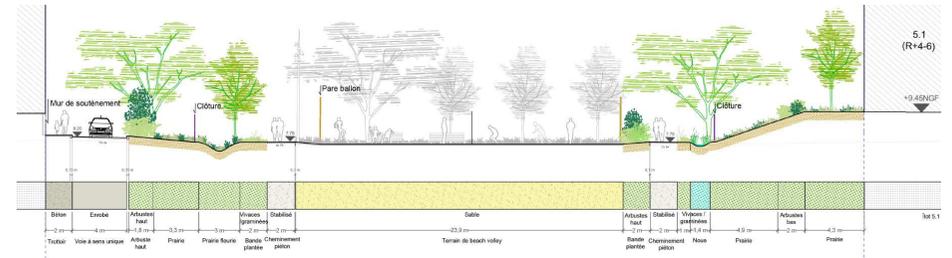
La programmation sportive envisagée se compose de : citystade, beach volley, badminton, ping pong, pumprack, boulodrome, agrès sportifs... ainsi qu'une aire de jeux de proximité.

Il est également l'occasion d'aménager en entrée de ZAC une « placette de réemploi », lieu d'aménité qui offre un sol fertile fait de matériaux de récupération de la ZAC (dalles d'enrobé ou de béton), qui fabriquent un sol d'opus incertums plantés.



Source : Groupement Leclercq – Base – Artelia

Source : Groupement Leclercq – Base – Artelia



> Profils en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

Bande active accueillant une programmation ludique et sportive sur près d'un hectare :

- Programmation sportive proposée : 1 terrain citystade, 1 terrain de badminton, 1 terrain de beach-volley, 3 tables de ping-pong, 1 aire de jeux, des agrès sportifs ainsi que du mobilier de détente (bancs, transats, tables de pique nique),
- Voie douce bi-directionnelle, cyclable largeur 3 mètres connecté au jardin linéaire et la route de Grenoble,
- noues paysagères et bassins à ciel ouvert pour gestion des eaux de pluie,
- 8070 m² d'espaces verts / 2245 arbres plantés.

Voie de desserte à sens unique de 4 mètres de large bordée d'un trottoir de 2 mètres en frange sud du parc, pour desserte des îlots et bouclage viaire du cœur de Quartier (connexion de la lisière Pompidou à l'axe Maicon).

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Chaussée (voie douce voiture et cycles) en enrobé grenailé
- o Espaces piétons en stabilisé
- o Terrain de beach-volley en sable
- o Citystade et terrain de badminton en gazon synthétique
- o Agrès sportifs en mulch
- o Aire de jeux en sol souple
- o Pumprack en enrobé et en mulch

- Le mobilier :

- o Sport et détente : bancs, transat, agrès sportifs, table de pique-nique
- o Fonctionnel : corbeilles, arceaux vélo, clôtures périphériques (2 poches), potelets
- o Equipement : Aire de jeux, table de ping-pong, terrain de beach-volley, de badminton, de pétanque, citystade, pumprack, canisite

PALETTE VEGETALE

Grand parc ombragé composé de grands arbres au feuillages automnales flamboyants. Quelques cépées et arbustes hauts créent une intimité et une mise à distance entre les différents équipements.

COUT

4 320 021,50 €HT

Jardin Fella

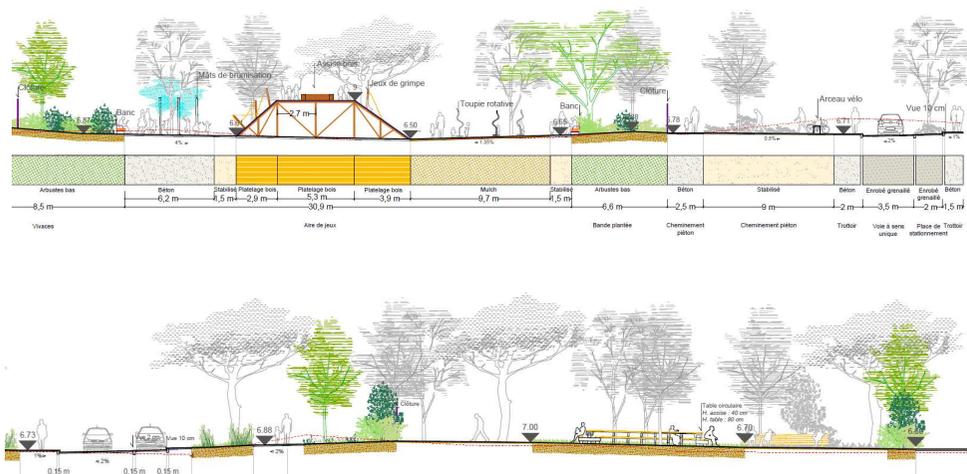
Le jardin de Fella sera étendu de manière à quasiment doubler sa taille actuelle. Aujourd'hui seul espace de verdure et d'offre ludique, il devient un espace majeur du quartier. Son extension est l'occasion d'intégrer une aire de jeux inclusive unique, sur le thème de la colline.

Le jardin est alors coupé par une voie en deux parties : à l'ouest l'aire de jeux inédite longée par un cheminement arboré dans le boisement existant, à l'est de la voie un petit square de quartier intégrant table circulaire et aire de pétanque.

Les deux espaces intégrant du mobilier sont clôturés.

L'aire de jeux est constituée à la fois de remblais mais aussi d'une partie en structure bois et métal, permettant de donner un caractère transparent (hydrauliquement parlant) à l'ouvrage. La densité végétale sera augmentée au sein du jardin avec la plantation de quelques essences colorées, à l'image des jacarandas actuels.

Un maximum d'arbres existants seront conservés.



> Profils en travers

Sources : Groupement Leclercq – Base – Artelia

DESCRIPTION TECHNIQUE

- Aire de jeux de 1500 m² inclusive composée de balançoires, cordages / mâts, bascule, hamacs, pas japonais, glissières, trampoline, prise d'escalade, tubophones, toupies, cordes à grimper.
- 2 450m² d'extension du jardin Fella proposant une très large gamme de mobilier et d'équipements pour améliorer l'offre ludique et de détente
- Cheminement piéton de 2,5 mètres en retrait de la voirie
- Prairie arborée de 9 à 15 mètres de large

- Densification végétale avec une préservation recherchée des arbres remarquables : 49 arbres plantés / 48 arbres conservés.

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Cheminements piétons en béton, stabilisé et ponctuellement mulch
- o Espaces de jeux : sol souple, mulch, béton et platelage sur la colline des jeux

- Le mobilier :

- o Sport et détente : bancs, fontaine à eau, table circulaire, brumisateurs
- o Fonctionnel : corbeilles, arceaux vélo, clôtures périphériques sur aire de jeux et square
- o Equipement : Aire de jeux

PALETTE VEGETALE

Complément des arbres existant par la plantation d'arbres à la floraison exceptionnelle et essences colorées.

COUT

2 637 875,41 €HT

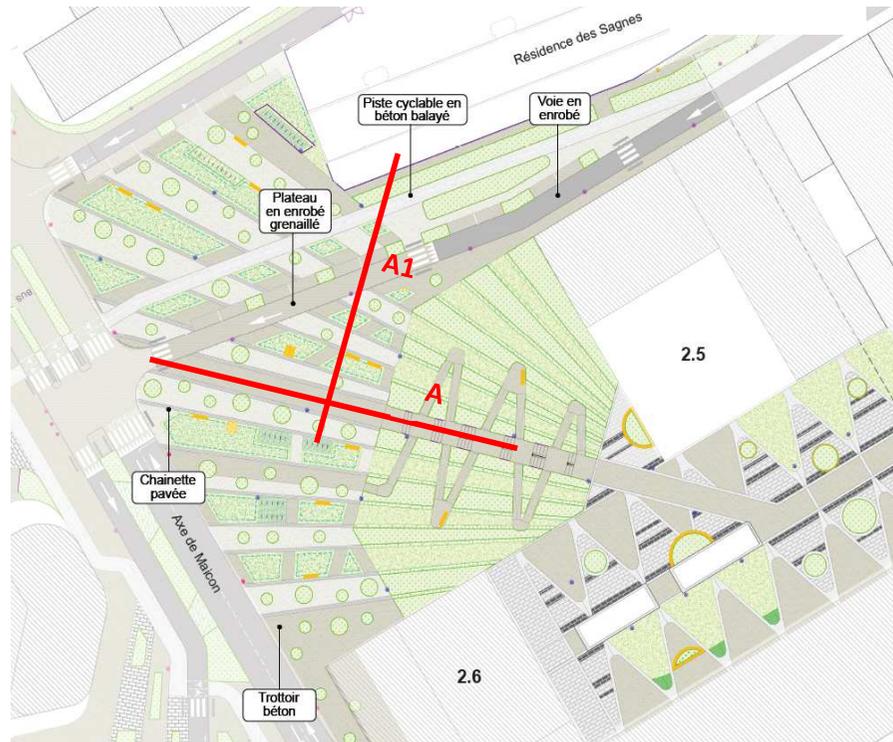
Place centrale arborée

La jonction entre le parvis de la gare et le cœur de quartier s'effectue par le biais d'un large escalier, intégrant une rampe PMR qui oscille entre des bosquets aux essences méditerranéennes et ambiances de garrigue.

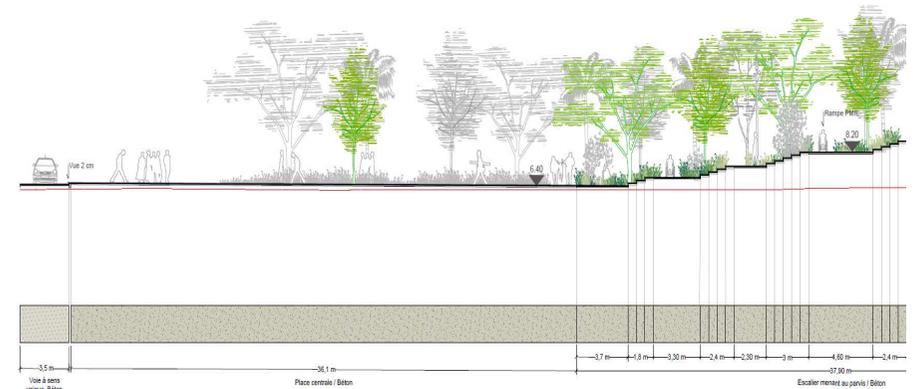
La place centrale qui se déploie en pied comme une transition entre le parvis à dominante minérale de la gare et la promenade plantée du PEC, est parsemée de généreux inserts végétaux dont l'orientation guide le visiteur vers les différentes entités du quartier (parvis de la gare, promenade PEM-PEC, jardin linéaire, ...).

La conjugaison de ces inserts linéaires agrémentés de mobilier (en particulier des arceaux vélos pour les cyclistes qui vont à la gare) avec des fosses ponctuelles circulaires offrent un couvert végétal très dense à cette place tout en favorisant les circulations piétonnes.

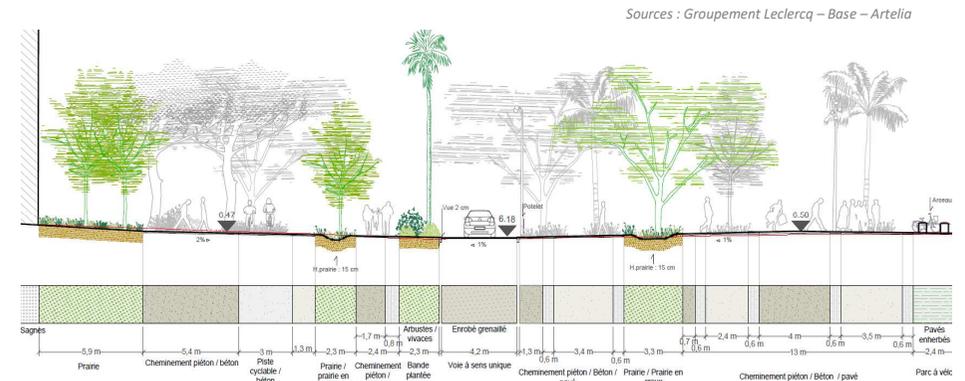
Quelques agrès sportifs pouvant également servir d'assises sont également implantés. Les matérialités de sols et leur calepinage participent à cet effet d'«éventail» (alternances de bandes pavées et de bandes en béton).



Source : Groupement Leclercq – Base – Artelia



> Profil en long - coupe A



Sources : Groupement Leclercq – Base – Artelia

> Profil en travers - coupe A1

DESCRIPTION TECHNIQUE

- continuité piétonne de 36m de long sur 77m de large,
- escalier jardin de 37m permettant de joindre les niveaux 6.40 mNGF et 10.00 mNGF,
- rampe PMR
- espaces de prairies ponctué de mobilier de détente et ludique,
- Prairies en creux utilisables pour de la rétention
- Connexion avec la voie résidentielle des Sagnes à sens unique requalifiée :
 - o voie à sens unique d'une largeur de 3,5 mètres,
 - o large trottoir nord incluant des espaces de prairie et un cheminement piéton
 - o piste cyclable bidirectionnelle de 2,5m
 - o 10 places de stationnement mono latéral alternées avec bandes plantées
- 2 620m² d'espaces verts / 142 arbres plantés / 12 arbres conservés.

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Espaces piétons en béton en alternant avec des bandes pavées
- o Chaussée en enrobé grenaillé
- o Piste cyclable en béton
- o Pavés enherbés sous les arceaux vélos

- Le mobilier :

- o Sport et détente : bancs, agrès sportifs
- o Fonctionnel : corbeilles, arceaux vélo, potelets

PALETTE VEGETALE

Alternance entre de grands palmiers et de grands arbres emblématiques de la région. Généreux inserts végétaux assurant couvert végétal très dense.

COUT

3 100 944,09 €HT



Aménagement de la dalle du parvis de la phase 2 de la gare routière

L'aménagement du parvis de la gare se poursuit sur les mêmes principes que ceux de l'aménagement du parvis surplombant la première phase de la gare routière dans le périmètre du Pôle d'Echanges Multimodal : dalle surplombée de jardinières, d'ombrières, de treilles.



> Profil en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

- parvis piéton en sur dalle (dalle et son étanchéité hors PEP),
- jardinières maçonnées, ombrières, treilles

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Espaces piétons en béton et béton coloré
- o Zone pavée le long du mobilier

- Le mobilier :

- o Sport et détente : bancs en platelage bois
- o Fonctionnel : ombrières, treilles, garde-corps en périphérie des trémies

PALETTE VEGETALE

Végétalisation sur dalle au travers de jardinières, fosses plantées et zones de prairie. Création d'une ambiance végétale aux tonalités exotiques évocatrices de fraîcheur : feuillages larges, opulence végétale, exubérance maîtrisée, feuillages vernissés, événements saisonniers avec les floraisons

COUT

1 920 753,45 €HT

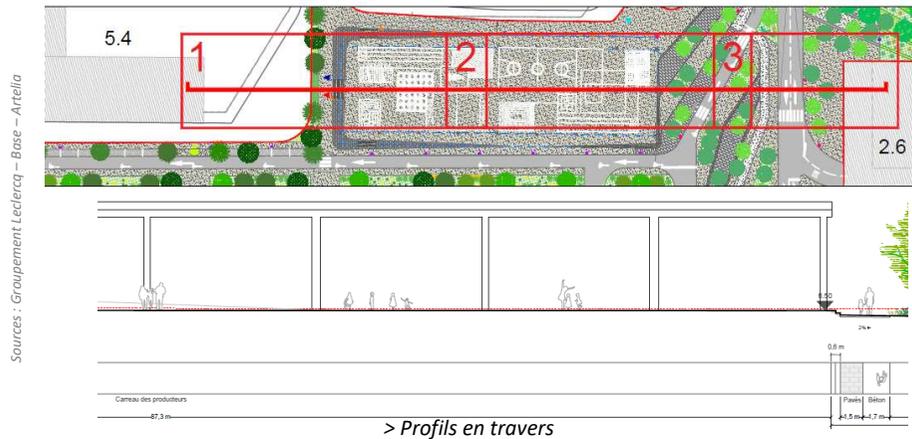
Réaménagement du carreau des Producteurs

Un lieu tel que le carreau des producteurs, témoin des activités passées du site, pourra accueillir une programmation ludique et sportive, ou encore des marchés, expositions temporaires, food-truck etc...

Le carreau des producteurs participera ainsi à l'activation du futur quartier et contribuera à son animation, à la fois sur des événements ponctuels mais également sur une programmation récurrente qui pourra lui conférer des usages quotidiens pour les populations de tous âges (marché, jeux de plein air).

Le carreau des producteurs n'étant pas conservé dans son linéaire actuel, une étude est en cours pour étudier la faisabilité du projet.

Le carreau des producteurs étant positionné à une cote altimétrique intermédiaire entre le niveau étanche des îlots 5.4 et 5.5 et une cote plus basse du sud Maïcon (niveau du futur passage sous voies ferrées), il est entouré à l'ouest d'un perré en pavés et à l'est pas un jeu d'emmarchements permettant de descendre au niveau du Maïcon



DESCRIPTION TECHNIQUE

- rénovation des revêtements de sol : sur 2700 m², remplacement de l'enrobé par du béton et dessin ludique et sportif au sol (basket, ballon prisonnier, marelle, labyrinthe,...)
- perré en pavés et d'un jeu d'emmarchements sur le pourtour en connexion avec voiries

MATERIAUX

- Le minéral :
 - o Espaces piétons en béton et pavés
 - o Perré et emmarchements en pavés
- Le mobilier :
 - o Evolutif selon les événements mis en place

COUT

631 242,56 €HT

C. Ecrin végétal en continuité

L'écrin végétal : Comme protection des nuisances ou expansion d'un espace public paysager, l'écrin végétal infiltre le delta fertile au sein des archipels bâtis. Cet écrin se fait en continuité des espaces publics

- Lisière Est Boulevard Pompidou,
- Lisière Boulevard Cassin,
- Lisière de l'Axe Maïcon section sud,
- Lisière promenade des Anglais,
- Voies résidentielles et Venelles.



Lisière Est Boulevard Pompidou

1. Espaces publics

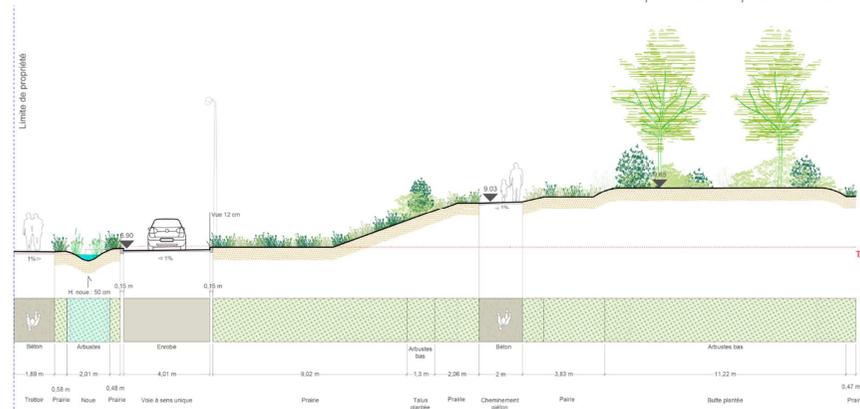
La lisière Pompidou fait l'interface entre le boulevard Georges Pompidou et les îlots 5.2 et 5.4. Point d'entrée dans la partie nord de la ZAC pour les flux issus Saint-Laurent du Var et du centre-ville via la promenade des Anglais, elle constitue une vitrine du quartier depuis cet axe très passant. Des talus doux, densément plantés permettent d'absorber les différences de niveaux entre la voirie et les îlots bâtis.

La végétation sous forme de lisière urbaine apporte fraîcheur, ombrage et diminue l'intensité du bruit généré par le boulevard.

La lisière est traversée par une voie sens unique permettant de faire le tour de la ZAC. Une voie d'entrée au nord et une voie de sortie en tourne à droite relie le quartier à la voie montante du boulevard Georges Pompidou.



Sources : Groupement Leclercq – Base – Artelia



> Profils en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

- talus planté entre la voie Pompidou et les îlots du secteur 5,
- voie à sens unique, d'une largeur de 4 mètres permettant le bouclage de la desserte interne du quartier à partir et vers l'axe Maïcon (connexion à la voie du parc des sports et à la voie résidentielle secteur 5)

- cheminement piétons de 2 mètres de large en surplomb, connectée le nord et le sud des îlots 5.2 / 5.4 et la promenade PEM-PEC par un escalier et une rampe PMR
- voies à sens unique d'entrée et de sortie de la ZAC sur voie montante du boulevard Pompidou (pas de tourne à gauche)
- noues paysagères pour la gestion des eaux de pluies,
- Aire d'entretien pour la station de forage eau brute existante,
- 6 668 m² d'espaces verts en talus et bandes plantées / 30 arbres plantés

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Chaussée en enrobé grenailé
- o Cheminements piétons en béton
- o Surlargeur de la voie pompiers en mulch

PALETTE VEGETALE

Lisière forestière avec une alternance d'arbres de grand, moyen et petit développement.

COÛT	2 648 101,98 €HT
-------------	-------------------------

2. Mise en sécurité gaz



Source : Groupement Leclercq – Base – Artelia



Une canalisation de transport de gaz passe en bordure du projet d'aménagement le long du boulevard Pompidou.

La société GRT Gaz a été consultée afin de connaître les zones de danger, les largeurs de servitude et les prescriptions spécifiques à appliquer.

Dans la zone de servitude de 5m de part et d'autre de la conduite, des prescriptions spécifiques sont à intégrer dans les aménagements des espaces publics

- Protection PEHD :

Une protection de la canalisation par des dalles de PEHD devra être mise en place avant les travaux pour éviter tout incident sur la conduite.

Les dalles devront dépasser de 50cm de chaque côté de la canalisation à protéger et seront posées 30 à 50 cm au-dessus de la canalisation. Il faudra une couverture minimum de 50cm sur les plaques.

- Dalle de répartition :

Pour les passages de voiries au-dessus de la canalisation une étude devra être réalisée en phase d'exécution pour déterminer le besoin de mettre en place ou non d'une dalle de répartition et affiner le cas échéant le dimensionnement de la dalle.

- Aménagements :

Pour la plantation d'arbres, des protections anti-racines devront être mise en place. Dans l'escalier et la rampe faisant le lien entre la ZAC et Pompidou, les murets ne pourront pas dépasser 40cm de hauteur.

DESCRIPTION TECHNIQUE

Au-delà de la prise en compte dans les aménagements de la lisière Pompidou des prescriptions concernant la réalisation des espaces verts et escalier situés dans la zone de danger de la canalisation, le Programme des Equipements Publics inclut la prise en charge financière de la réalisation de la protection PEHD et de dalles de répartition sur la totalité du linéaire de voirie interceptant la conduite GRT Gaz.

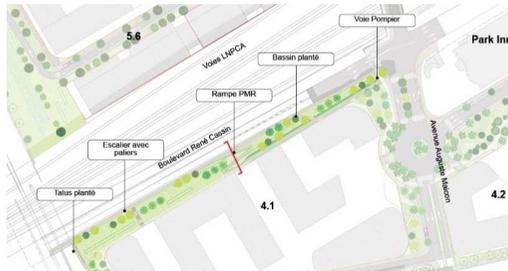
GRTgaz assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en place de ces protections.

COÛT	inclus dans le coût des espaces publics
-------------	--

Lisière Boulevard Cassin

La lisière Cassin fait la jonction entre le boulevard René Cassin et l'îlot 4.1.

Le talus est largement planté afin de créer un écran végétal le long de l'îlot, d'apporter ombre et fraîcheur et de gérer les différences de niveaux. Des cheminements PMR et des escaliers permettent d'accéder à la parcelle. Ils sont intégrés au talus.



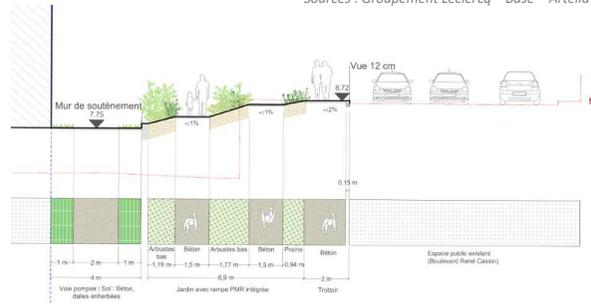
Sources : Groupement Leclercq – Base – Artelia

Des bassins en pied de talus participent à la gestion des eaux de pluies.

Une voie échelle est aménagée, elle relie le cœur de l'îlot au Boulevard Cassin.

Un mur à proximité du passage sous voies ferrées à l'ouest est aménagé afin de soutenir le talus.

> Profils en travers



DESCRIPTION TECHNIQUE

- Création d'un talus planté équipé de cheminement piétons en escalier et rampes PMR
- Bassin planté pour la gestion des eaux de pluie
- 3 205m² d'espaces verts / 20 arbres plantés
- Création d'une continuité piétonne végétalisée doublée d'une voie pompier de 4 mètres en frange de l'îlot 4.1.

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Cheminements piétons et escaliers en béton
- o Voie pompier en béton et dalles enherbées

- Le mobilier :

- o Fonctionnel : potelets

PALETTE VEGETALE

Lisière automnale avec une alternance de grand, moyen et petits arbres au feuillage flamboyant.

COUT

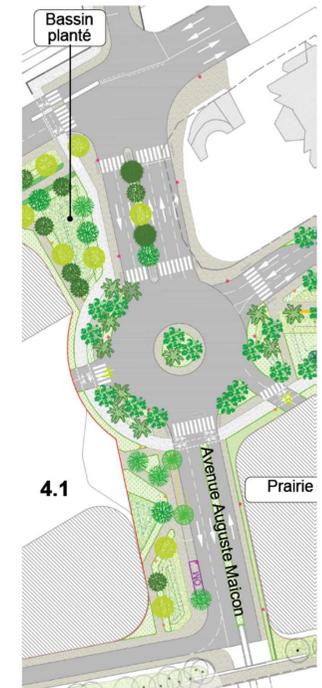
848 456,19 €HT

Lisière de l'Axe Maicon section sud

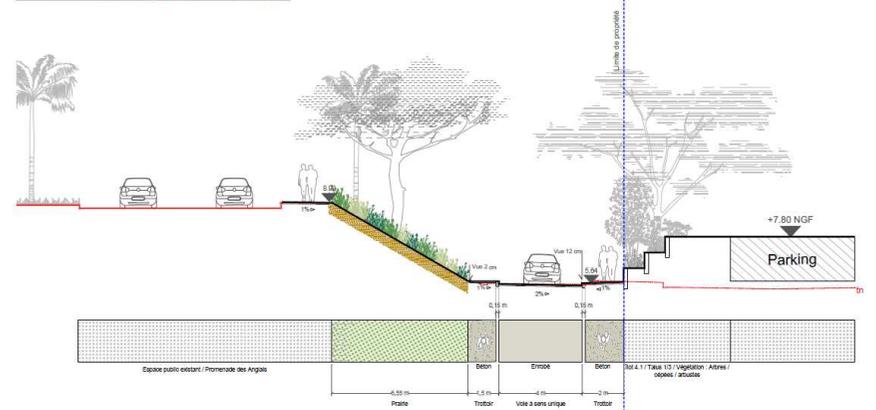
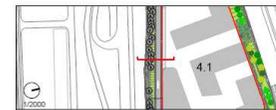
L'actuelle avenue Maicon constitue la voie de desserte privilégiée du sud du quartier et de l'aéroport. Elle fait la jonction entre le boulevard René Cassin et le boulevard Pompidou via la voie d'insertion longeant la promenade des Anglais.

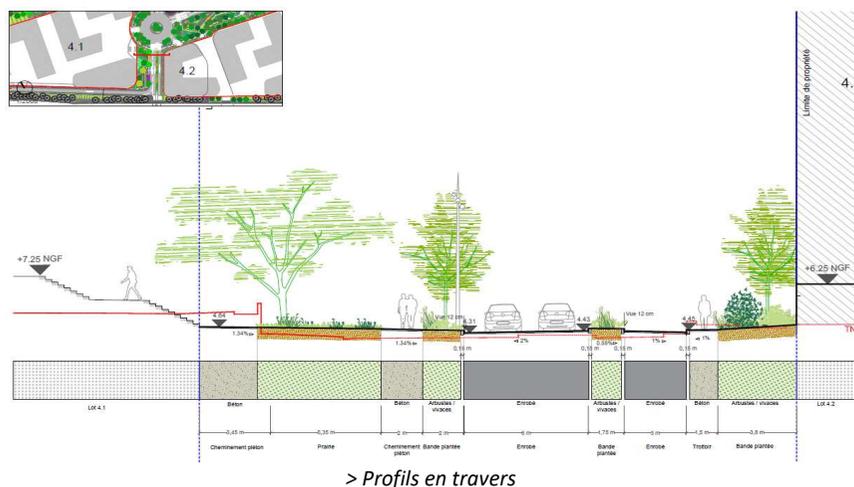
Le profil de l'avenue existante et repris en relation avec les évolutions de trafic attendues et pour proposer dans le même temps des espaces de prairie en creux avec cheminements piétons en partie Ouest. Une piste cyclable est également créée permettant la jonction entre l'EcoParc et le reste du quartier via le boulevard.

Cette voie se prolonge par une section à sens unique en connexion au boulevard Pompidou. Cette frange sud le long de la Promenade des Anglais possède un alignement d'arbres existants participant à l'image de l'entrée de ville de Nice en arrivant depuis Saint-Laurent du Var. Cet alignement est significatif de la végétation Méditerranéenne, avec de beaux et grands sujets qui seront conservés afin de maintenir une frange boisée entre le boulevard et les îlots. Les talus existants sont préservés afin d'impacter au moins les racines des arbres existants.



Sources : Groupement Leclercq – Base – Artelia





DESCRIPTION TECHNIQUE

- Frange paysagère proposant un cheminement piéton ainsi qu'une piste cyclable à double sens connectée à l'Eco Parc via une traversée sécurisée au sud du rond-point,
- Giratoire de diamètre 32 mètres avec ilot central de diamètre 12 mètres
- Reprofilage des voies de l'avenue Maicon :
 - o Au nord du giratoire : 3 voies dans le sens sud/nord (2 de largeur 2,8 mètres et 1 de largeur 3 mètres), 2 voies dans le sens nord/sud (1 de largeur 2,8 mètres et 1 de largeur 3m), un terre-plein de largeur 2 mètres
 - o Au sud du giratoire : 2 voies de largeur 3 mètres dans le sens nord/sud, 1 voie de largeur 3 mètres dans le sens sud/nord, un terre-plein de largeur 1,75 mètres
- Bassins à ciel ouvert pour gestion des eaux de pluie
- 1 emplacement ordures ménagères,
- Requalification de la voie vers le boulevard Pompidou et confortement du talus existant de la promenade des anglais (39 arbres conservés).

MATERIAUX

- **Le minéral :**
 - o Cheminements piétons en béton
 - o Chaussée en enrobé grenailé
- **Le mobilier :**
 - o Fonctionnel : potelets

PALETTE VEGETALE

Végétation du talus renforcée par une palette typique et emblématique de la région Méditerranéenne.

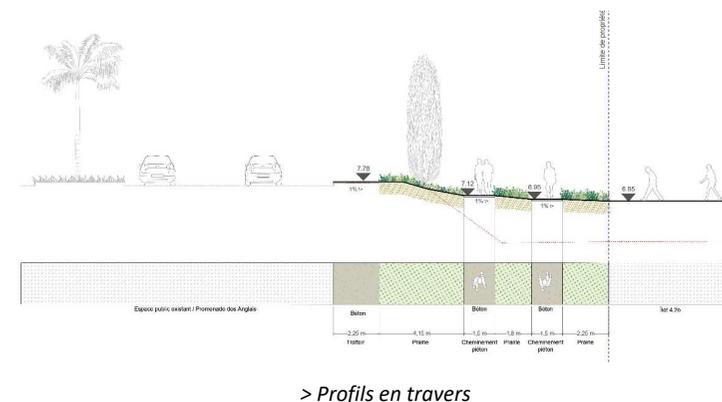
COUT

4 025 743,30 €HT

Lisière promenade des Anglais

La Frange Sud le long de la Promenade des Anglais possède un alignement d'arbre existant conséquent qui participe à l'image de la ville de Nice en arrivant depuis Saint-Laurent du Var. Cet alignement est significatif de la végétation Méditerranéenne, avec de beaux et grands sujets seront conservés afin de maintenir une frange boisée entre le boulevard et les îlots.

Les talus existants sont préservés afin d'impacter au moins les racines des arbres existants. Le trottoir de la promenade des Anglais est légèrement élargi à 2,25m pour fluidifier les circulations piétonnes. Des accès depuis la promenade des Anglais sont intégrés au talus pour accéder aux îlots alentours.



DESCRIPTION TECHNIQUE

- Requalification de l'espace public faisant la jonction entre la voie existante de la promenade des anglais et le quartier en devenir, desservant les îlots du secteur 4.2
- Trottoir piéton de 2,25 mètres le long de la voie
- Rampe PMR de 1,5 mètres de large pour accéder aux îlots
- Une ambiance végétale renforcée par une alternance de prairies.

MATERIAUX

- **Le minéral :**
 - o Cheminements piétons en béton

PALETTE VEGETALE

Végétation du talus renforcée par une palette typique et emblématique de la région Méditerranéenne.

COUT

598 493,35 €HT

Voies résidentielles et Venelles

Les voies résidentielles sont des axes secondaires qui permettent de desservir les îlots 2 et 5. Ces voies sont destinées à des usagers quotidiens. Afin de conférer un caractère apaisé au quartier, elles sont toutes en sens unique.

Leur gabarit varie entre 12 et 13.5m. Cette emprise permet la mise en place de trottoirs plantés et d'une bande de stationnement mono-latéral.

Des bandes plantées le long des îlots permettent d'absorber en partie les différences de niveaux entre l'espace public et l'espace privé.

Parfois, un recul de la limite de l'îlot laisse place à des échancrures. Elles permettent de gérer les accès aux îlots mais aussi de créer de petits lieux intimistes le long des voies.

Outre les voies résidentielles, les îlots 2 sont desservis par des venelles piétonnes paysagères.

Les venelles sont des espaces piétons davantage plantées et arborées que les voies résidentielles. Les venelles sont constituées d'un cheminement piéton principal (largeur 2.50m lorsqu'il est dédié aux piétons et doublé d'une sur largeur d'1m50 en dalles béton enherbées lorsqu'il est également un cheminement pompiers), bordé de bandes plantées. Des cheminements secondaires piétons permettent d'accéder aux îlots.

Les venelles sont sous gestion publique et intègrent des dispositifs de fermeture nocturnes (clôture / portillon pour une gestion mutualisée avec les parcs et jardin du quartier).

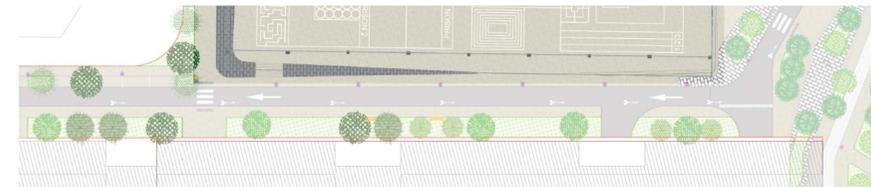
Ces voies sont regroupées ainsi :

- Voie résidentielle secteur 5,
- Voie résidentielle secteur 2,
- Venelle secteur 2,
- Voie résidentielle des Sagnes,
- Prolongement rue Nicot de Villemain.

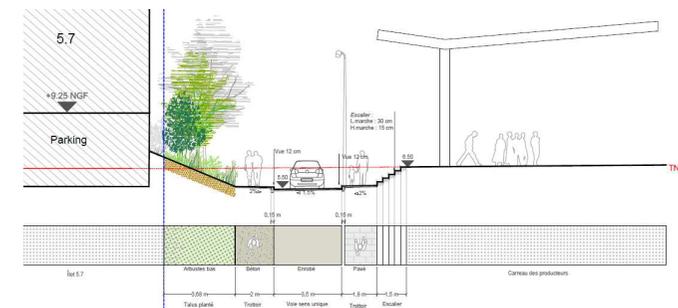
1. Voie résidentielle secteur 5

Une voie en sens unique desservant les îlots 5.4, 5.5, 5.6 et 5.7 en longeant le sud du carreau des producteurs, créant ainsi une connexion entre le boulevard Maïcon et le boulevard Pompidou.

Elle amorce également la boucle VL à sens unique qui permet de remonter vers le nord du quartier via la lisière Pompidou et le Parc des Sports.



Source : Groupement Leclercq - Base - Artelia



> Profil en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

- voie à sens unique d'une largeur de 3,5 mètres avec contre-sens cyclable,
- deux trottoirs de 2 mètres de large,
- 9 places de stationnement mono latéral alternées avec bandes plantées
- 1 emplacement ordures ménagères,
- talus / bande plantée de largeur variable (environ 3,5 mètres) en connexion avec les îlots.

MATERIAUX

- Le minéral :

- Chaussée en enrobé grenailé
- Trottoir en béton et en pavé le long du carreau des producteurs.

- Le mobilier :

- Sport et détente : bancs
- Fonctionnel : corbeilles, potelets

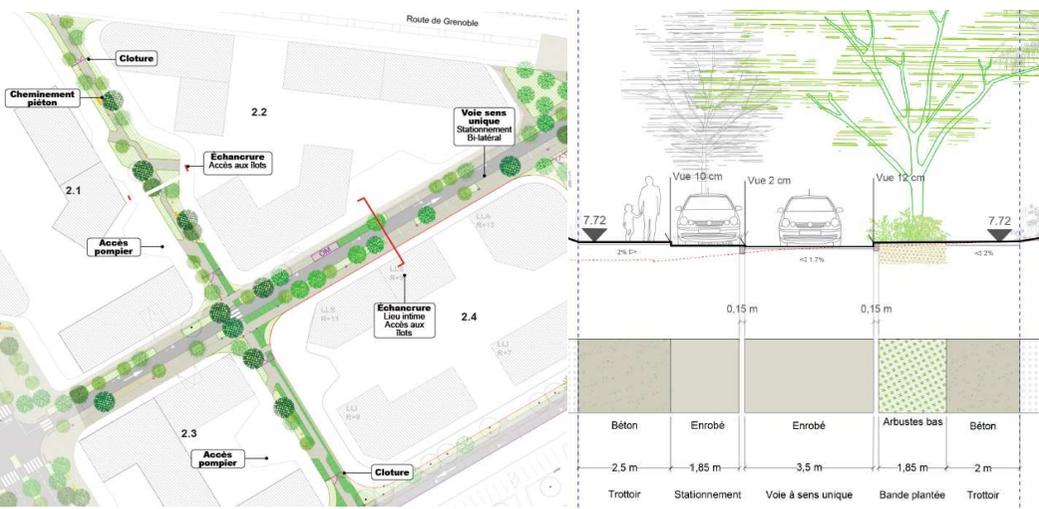
PALETTE VEGETALE

Alternance entre de grands palmiers et de grands arbres emblématiques de la région.

COÛT	1 905 672,54 €HT
-------------	-------------------------

2. Voie résidentielle secteur 2

Une voie en sens unique desservant les îlots du secteur 2 permettra de connecter le boulevard Maicon à la route de Grenoble.



> Profil en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

- Voie à sens unique d'une largeur de 3,5 mètres avec contre-sens cyclable,
- 20 places de stationnement bi latéral alternés avec les bandes plantées,
- 1 emplacement ordures ménagères,
- Création de 530m² d'espaces verts / 45 arbres plantés / 10 arbres conservés.

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Chaussée en enrobé grenailé
- o Stationnements en enrobé grenailé
- o Trottoir en béton

- Le mobilier :

- o Fonctionnel : potelets

PALETTE VEGETALE

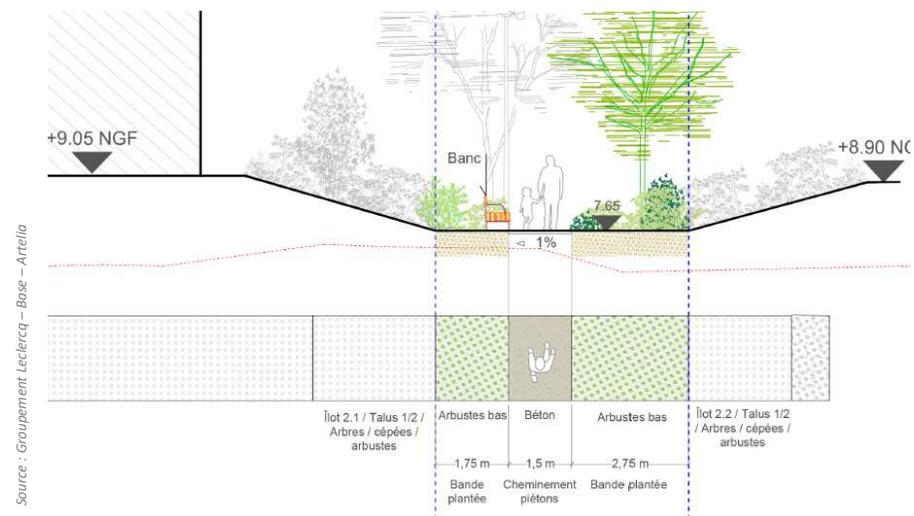
Complément des arbres existant par la plantation d'arbres à la floraison exceptionnelle.

COUT

2 006 551,47 €HT

3. Venelles secteur 2

Une continuité piétonne Nord-Sud permettra de connecter directement les habitants du secteur résidentiel de la ZAC à la route de Grenoble sans devoir transiter par les voiries du quartier.



> Profils en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

- Cheminement piétons de minimum 1,5 mètres.
- 600 m² d'espaces verts le long de ce cheminement / 20 arbres plantés / 2 conservés

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Cheminement et accès aux îlots en béton
- o Extensions pour accès pompier en dalles enherbées

- Le mobilier :

- o Sport et détente : bancs
- o Fonctionnel : clôtures aux extrémités donnant sur voies résidentielles

PALETTE VEGETALE

Alternance entre de petits arbres fleuris blancs et de grands arbres feuillus.

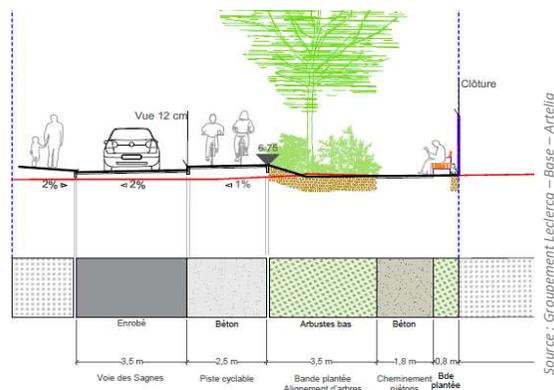
COUT

829 977,02 €HT

4. Voie résidentielle des Sagnes

La résidentialisation des Sagnes sera l'occasion de développer du stationnement privé au Nord des bâtiments existants et des jardins collectifs au Sud. La voie située entre la résidence des Sagnes et le programme immobilier de l'Avant-Scène du pôle d'échanges multimodal sera traitée en sens unique ce qui permettra de planter un alignement d'arbre.

Une voie douce sera également intégrée pour permettre aux cycles de rejoindre le cœur du quartier depuis le pôle d'échange multimodal (piste cyclable de l'axe Nord-Sud déjà réalisée).



> Profil en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

Reconfiguration partielle du profil de voie à double sens en impasse créé dans le cadre de l'aménagement du pôle d'échanges multimodal, permettant de ménager à terme :

- une voie à sens unique de 3,5 mètres + trottoir de 2 mètres
- une piste cyclable bi-directionnelle de 2,5 mètres
- un alignement d'arbres en bande plantée
- un cheminement piétons plantés de 2,5 mètres.

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Chaussée en enrobé grenailé
- o Piste cyclable en béton
- o Trottoir en béton

- Le mobilier :

- o Sport et détente : bancs
- o Fonctionnel : potelets

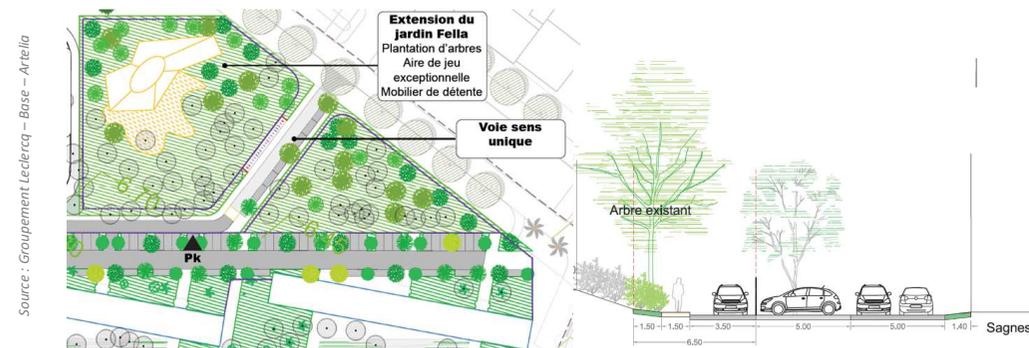
PALETTE VEGETALE

Une végétation plus ornementale et jardinée avec de beaux arbres fleuris et quelques cépées. Quelques grands arbres isolés apportent de l'ombre.

COUT	262 714,89 €HT
------	----------------

5. Prolongement rue Nicot de Villemain

Une voie en sens unique intégrée dans le jardin et ne nécessitant que l'abattage de deux arbres permettra de créer une continuité avec la rue Nicot de Villemain.



> Profil en travers

DESCRIPTION TECHNIQUE

Axe secondaire desservant les îlots du secteur 2, assurant la connexion entre le boulevard Maïcon et la route de Grenoble

- Création d'une voie à sens unique, avec contre-sens cyclable, dans le prolongement de la rue Nicot de Villemain connectant, la route de Grenoble jusqu'au boulevard Maïcon
- trottoir de 1,5 mètres,
- Talus planté de 1,5 mètres en limite de l'îlot 2.4 représentant 650 m² d'espaces verts sur rue.

MATERIAUX

- Le minéral :

- o Chaussée en enrobé grenailé
- o Trottoir en béton
- o Aire de stationnement des cycles en pavés enherbés

- Le mobilier :

- o Fonctionnel : potelets

PALETTE VEGETALE

Complément des arbres existant par la plantation d'arbres à la floraison exceptionnelle.

COUT	977 597,72 €HT
------	----------------

III. Les réseaux

Le coût de chacun des équipements d'infrastructure présentés dans la partie précédente inclut la part des travaux de réseaux rattachés à l'unité foncière correspondante (y compris dévoiements).

Sont inclus également les raccordements aux îlots :

- 2 points de raccordement par îlot pour le réseau pluvial
- 2 points de raccordement par îlot pour le réseau EU
- 1 point de raccordement par îlot pour le réseau Telecom
- 1 point de raccordement par réseau pour le réseau AEP
- Nombre de transformateurs définis selon l'évaluation des puissances nécessaires des îlots à date de l'AVP
- 1 point de raccordement par îlot pour le réseau gaz

Ces travaux s'inscrivent dans le schéma général d'alimentation et desserte de la ZAC présenté pour chaque réseau dans cette partie.

Les éléments décrits se réfèrent aux plans des réseaux projetés disponibles en ANNEXE II.

A. Réseau eau usée

Les réseaux existants se trouvent principalement sur les grands axes en périphérie de la zone du projet. Grand Arena (GA) qui constitue la zone d'étude.

Les réseaux existants conservés qui se situent à l'intérieur des îlots seront déviés sous les nouvelles voiries de projet.

Le site est constitué de deux zones distinctes séparées par une voie de chemin de fer. Au Nord, deux réseaux jouxtent la zone GA, un DN400 et un DN1000 posés en parallèle. A l'Est, un collecteur vient délimiter la zone 3.1. Au Sud du remblai ferroviaire, un collecteur DN250 traverse la zone. Ce collecteur s'élargit dans sa partie Est en DN300. La pente de ce réseau est d'environ 0.95%. De manière générale, le terrain est caractérisé par un faible dénivelé (de 8.3 à 4.5 m NGF)

Du fait de l'implantation des réseaux existants et de la séparation de la zone d'étude en deux sous zones distinctes, les exutoires sont situés à l'Est et au Sud de la zone GA.

En outre, étant donné la faible pente du terrain naturel, il est prévu deux stations de refoulement. Une station pour accueillir les eaux usées de l'îlot 1.1 et une autre pour évacuer les eaux des îlots situés à l'Ouest et au Sud vers les exutoires à l'Est de GA.

RESEAUX PROJETES

- Dimensionnement réseau gravitaire :

Les réseaux reprenant les rejets des îlots auront un diamètre de 300 mm et une pente minimum de l'ordre de 0.5%

- Dimensionnement des Conduites de refoulement

Leur diamètre doit permettre d'avoir une vitesse d'écoulement comprise entre 0,7 et 1,5m/s. : 0,7 m/s pour maintenir des conditions d'auto-curage satisfaisantes et 1,5m/s pour limiter l'effet des pertes de charges.

A noter que le diamètre minimum de la conduite sera un DN 80 afin de limiter le risque d'obturation.

MATERIAUX

Les réseaux enterrés seront réalisés en tuyaux PRV ou PVC de classe de résistance CR16 permettant d'assurer une étanchéité et une durabilité optimale avec regard en béton et boîtes de branchement en béton ou PEHD à passage direct dans le domaine public, en limite du domaine privé.

- Branchements DN200
- Raccordement au collecteur existant par regards avec chute accompagnée

PRINCIPES DE COLLECTE :

- Eaux de toitures :

Il est prévu la mise en place de branchements EP situés à proximité de chaque bâtiment. Les descentes d'eau pluviales seront raccordées à des collecteurs via des regards de branchement en béton.

- Eaux de surface :

Les eaux de surface de la voirie et piste cyclable sont dirigées selon le nivellement vers des grilles avaloirs, raccordées au collecteur à proximité.

Le modelage des espaces verts intègre des dépressions et des noues permettant le stockage des eaux pluviales. Le ruissèlement des eaux excédentaires empruntera les chemins piétons vers le point bas situé au niveau des voiries publiques puis sera repris dans le collecteur à proximité.

PRINCIPES DE GESTIONS :

La totalité des surfaces du projet Grand Arénas est récoltée et renvoyée vers le réseau pluvial du projet. En effet, compte tenu de la proximité de la nappe et pour limiter les rejets vers le milieu naturel et la pollution potentielle occasionnée (champs captant de la Siagne à proximité, présence ponctuelle de pollutions solubles), il a été convenu avec la DDTM et les services compétant de conserver le fonctionnement actuel du site avec un rejet uniquement dans le réseau pluvial.

Le réseau pluvial projeté de la ZAC Grand Arénas se rejette ainsi en totalité dans le réseau pluvial de la ville de Nice :

- 80 % des surfaces récoltées des bassins versant de la ZAC Grand arénas sont évacués vers le réseau pluvial existant du boulevard Pompidou
- Environ 15 % sont évacués vers le réseau pluvial de l'axe Nord-Sud du pôle d'échange multimodal connecté en aval au réseau existant du boulevard Cassin
- moins de 5% s'évacuent vers le réseau existant de la route de Grenoble

Le nouveau réseau pluvial est dimensionné pour évacuer une crue trentennale sans mise en charge et est capable d'évacuer une crue centennale avec mise en charge mais sans débordement.

Conformément au règlement pluvial de la métropole NCA, le débit rejeté dans le réseau pluvial en aval de la ZAC Grand Arénas doit être limité à 30 l/s/ha intercepté jusqu'à l'événement trentennal. Pour atteindre cet objectif, des volumes tampons sont créés sur l'ensemble de la ZAC pour écrêter les débits rejetés dans le réseau pluvial.

La zone du projet est divisée en plusieurs secteurs, correspondant aux bassins versants du réseau pluvial associé, et le volume tampon à créer est calculé pour chaque secteur.

Pour chaque secteur, la stratégie de gestion des eaux pluviales est la suivante :

- Création du volume tampon dans des espaces à surfaces libres en priorité. Pour cela, là où l'espace disponible le permet, des noues et des dépressions permettent de créer un volume tampon pour atteindre l'objectif visé. Ces zones sont situées en point bas pour naturellement récolter les eaux des espaces verts alentours et des cheminements « doux » (piste cyclable, cheminements piétonniers, etc.). Eventuellement, lorsque cela est possible, les eaux pluviales récoltées par les voiries sont renvoyées vers ces zones tampons en espace vert. Si ces zones tampons sont intégrées harmonieusement dans le paysage (profondeurs faibles, pentes douces, présence possible de végétation), il s'agit néanmoins de zones dédiées à la gestion du pluvial et qui seront donc mises en eau à chaque événement pluvieux.

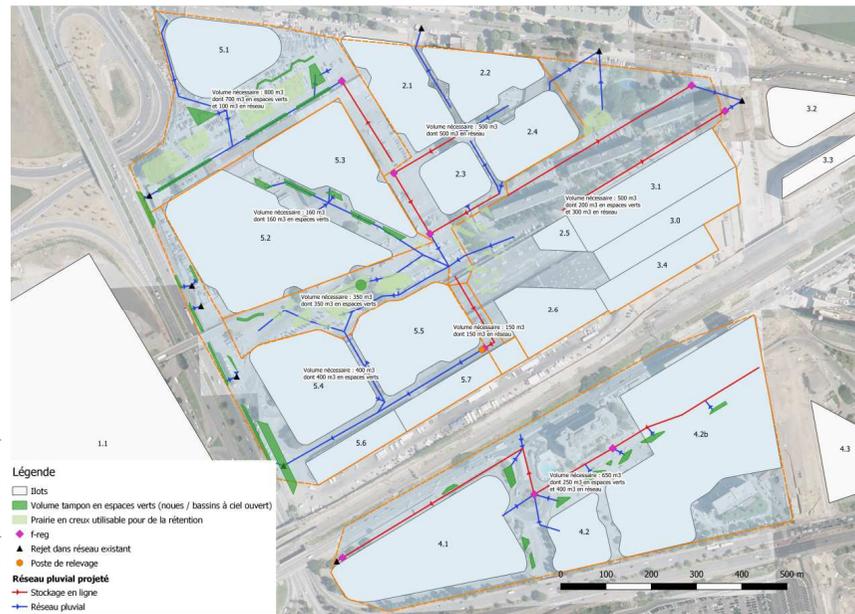
- Pour compléter les aménagements présentés précédemment et privilégier la création de volumes tampons en espace à ciel ouvert, des « prairies en creux » sont identifiées sur l'ensemble de la ZAC. Il s'agit d'espaces identifiés pouvant accepter en cas de pluie importante une légère inondation. Cette rétention d'eau de l'ordre de 10 à 15 cm de hauteur sur ces espaces permet, pour les pluies les plus importantes, de créer un volume tampon supplémentaire permettant d'assurer l'écrêtement des débits rejetés vers le réseau pluvial.

Pour assurer l'absence d'infiltration dans les zones tampon dans ce secteur, est prévu l'utilisation en partie d'un matériau très peu perméable dans les secteurs où un remblaiement important est prévu ; dans les secteurs non remblayés sera mise en place une Géomembrane bentonite pour bloquer l'infiltration complété par un massif drainant avec un drain se rejetant dans le réseau pluvial.

- Enfin, lorsque l'espace disponible ne le permet pas ou qu'il est insuffisant, la régulation du débit pour atteindre l'objectif de 30 l/s/ha est réalisé directement dans le réseau pluvial par la mise en place de vannes de type f-reg. L'installation de ce type de vanne dans un regard pluvial, associé au surdimensionnement du réseau amont, permet de réguler le débit directement dans le réseau en utilisant le volume disponible dans la canalisation comme volume tampon. En cas d'arrivée d'eau trop importante, la vanne f-reg peut s'effacer totalement pour assurer l'évacuation des eaux sans mise en charge et débordement en amont.

Les volumes tampons créés par la mise en place de vanne f-reg sont directement vidangés par l'orifice de régulation ou par effet de chasse en cas d'ouverture complète de la vanne.

L'infiltration des eaux étant proscrite, chaque zone tampon doit pouvoir s'évacuer vers le réseau pluvial. Pour cela un ouvrage de régulation sera associé à chaque espace tampon. Cet ouvrage, composé d'un orifice de fuite et si nécessaire d'un seuil déversant, permet de vidanger une zone tampon en assurant la régulation du débit permettant ainsi de limiter les débits rejetés à 30 l/s/ha. Cet ouvrage pourra être situé directement dans la zone tampon ou de manière sous-jacente par le biais d'un regard. Chacun de ces ouvrages est ensuite directement connecté au réseau pluvial. Pour cette raison, le tracé du réseau pluvial a été réalisé pour passer à proximité de toutes les zones tampons.



MATERIAUX :

Les réseaux enterrés seront réalisés en tuyaux béton de classe de résistance 135A ou PEHD annelés CR8 permettant d'assurer une étanchéité et une durabilité optimale avec regard en béton et boîtes de branchement en béton.

- Branchements DN300,
- Regard pied de façade en béton sous tampon fonte
- Collecteur principal DN 500 minimum
- Stockage en ligne : diamètre variable du DN 600 à un cadre 2.00 x 1.00 mètre.

C. Réseau adduction eau potable et eau brute

Le réseau AEP principal existant est une conduite DN1000 qui traverse d'Est en Ouest le site au Nord du remblai ferroviaire. La zone est également traversée à l'Est par une conduite DN 300 en Fonte au Nord de la voie SNCF. Au Sud du remblai une conduite fonte DN150 alimente la zone.

En ce qui concerne le réseau d'eau brute existant, un forage sur la parcelle du MIN Alimentaire en bordure du boulevard Pompidou est à maintenir ainsi que le réseau qu'il dessert. En sortie de forage un DN 300 dessert la zone centrale ainsi que le Nord du site. A l'Est une conduite Fonte DN250 traverse du Sud au Nord la zone d'étude en traversant la voie de chemin de fer.

RESEAUX PROJETES :

- Réseau AEP :

Le réseau principal sera un réseau en fonte ductile de diamètre Ø250mm. Il sera réalisé sur la totalité de la zone d'étude et raccordé au réseau existant présent en limite de ZAC. Le réseau de transport Ø1000 sera dévié. Des réseaux de diamètre inférieurs (Ø160) seront réalisés sur les voies connexes pour les branchements des îlots.

Des piquages sur le réseau principal, avec vanne d'arrêt sous bouche à clé, permettront d'amener les réseaux en limite de parcelle privative (deux attentes pour chaque îlot, de préférence sur deux voies différentes quand cela est possible).

- Réseau eau brute :

Un réseau d'eau brute Ø300 provenant du forage EB du MIN est présent sur le secteur. Celui-ci sera tout d'abord dévié car impacté par les îlots bâtis. Un réseau de desserte Ø200 sera également créé en parallèle du réseau AEP.

Le système d'aspersion ou de fontainerie ainsi que le réseau d'arrosage seront reliés au réseau d'eau brute. La gestion centralisée du goutte à goutte grâce au système Claber permettra de réaliser 30% d'économie. Il est prévu un goutte à goutte pour alimenter les arbres situés aux bords des axes de circulation et ceux situés dans les parcs. Les espaces engazonnés seront équipés d'un arrosage automatique.

- Protection incendie :

Les nouvelles protections incendie seront raccordées au réseau d'eau potable.

MATERIAUX :

Les canalisations principales (Ø250 AEP et Ø200 AEB) seront en fonte ductile PN16. Dans le cas où il serait nécessaire de mettre deux canalisations de même diamètre en parallèle, alors le réseaux AEB devra être en PEHD PN 16 pour différencier les deux réseaux. Les branchements seront en PEHD bande bleu PN16.

D. Réseau de chaleur

POUR INFORMATION – HORS PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA ZAC

Les études d'opportunité menées par DALKIA conduisent l'opérateur à envisager le déploiement d'un réseau de chaleur dans l'ensemble du quartier du Grand Arénas.

La conception des équipements publics de la ZAC et notamment l'agencement des réseaux sous les voiries entend donc ménager l'espace suffisant au déploiement de ce réseau privé.

Le plan des réseaux projeté - réseau Dalkia en annexe II présente donc le cheminement possible de ce réseau privé découlant de la synthèse des réseaux projetés :

- Alimentation de la zone sud de la ZAC par la promenade des anglais et un réseau cheminant sous l'éco parc
- Alimentation de la zone nord de la ZAC par un réseau dans l'axe ouest-est, issu du boulevard Pompidou, puis desserte de manière radiale à partir d'un réseau principal situé sous l'axe Maïcon .

Les prévisions pour ce réseau de chaleur sont la pose de 2 Ø450 en parallèle, posés entre 0.80 et 0.90 m de charge.

E. Réseau gaz

Le programme des équipements publics de la ZAC prévoit la réalisation d'une tranchée permettant le déroulage d'un réseau gaz, conformément aux spécifications du concessionnaire.

En attente de la confirmation de son opportunité, la possibilité d'un déploiement d'un réseau gaz sur l'ensemble de la ZAC a été pris en compte dans la conception des équipements publics de la ZAC.

Le plan des réseaux projetés – réseau gaz en annexe II présente donc le cheminement possible de ce réseau privé découlant de la synthèse des réseaux projetés

Les raccordements sur le réseau public existant ainsi que les branchements particuliers seront effectués par le concessionnaire (Hors programme des équipements publics de la ZAC).

F. Réseau courant fort

Pour alimenter les différents îlots de la ZAC, il est prévu des réseaux HTA et BT sur les espaces publics réalisés afin de mailler l'ensemble du site. Le projet nécessitera la réalisation de plusieurs postes de transformation. Le maillage HTA permettra de desservir tous les îlots en électricité pour alimenter les postes de distribution publique ou privés dont la disposition sera finalisée en phase d'exécution avec le gestionnaire du réseau ENEDIS.

Les postes DP seront toujours raccordés en coupure d'artère et desserviront les alimentations basse tension. Ils disposeront d'un accès au réseau de communication téléphonique.

Le maillage BT permettra d'alimenter les réseaux urbains tels que l'éclairage public, la signalisation, ...

Le plan des réseaux projetés – réseau courant fort en annexe II présente le maillage envisagé, découlant de la synthèse des réseaux projetés

Le programme des équipements publics de la ZAC prévoit la fourniture et pose de fourreaux TPC Ø160 et Ø63 avec chambres de tirage 60x60 en béton et tampon fonte, permettant le tirage des câbles HTA, conformément aux spécifications du concessionnaire.

Les raccordements / câblage sur le réseau public ainsi que les branchements seront effectués par le concessionnaire.

La fourniture, la pose et l'équipement des transformateurs publics sera réalisé à la charge des opérateurs immobiliers qui mettront à disposition des locaux conformément aux spécifications du concessionnaire.

G. Réseau TELECOM et courant faible

TELECOM :

Le réseau à créer sera raccordé sur le réseau existant. Un réseau fibre sera réalisé en parallèle.

Les prévisions de fourreaux sont de 8 Ø80 pour alimenter chacun des îlots.

VIDEO SURVEILLANCE SLT ET DSI

Le réseau principal comprendra :

- Fourreaux 6Ø80 PVC
- Départ vers les caméras : 2Ø80 TPC
- Les massifs feront 1m3 (soit préfabriqués soit coulés en place)
- Entraxe 300x300 et tige de Ø18
- Le haut du massif doit être situé à -10cm du niveau fini
- Chambres K1C (sous voirie) ou L1T (sous trottoir) tous les 80m ou à chaque changement de direction
- Chambres K1C (sous voirie) ou L2T (sous trottoir) pour le raccordement
- Comptage séparé pour la SLT. Les armoires SLT seront positionnées à proximité des armoires caméras.

H. Réseau éclairage public

Le programme des équipements publics de la ZAC prévoit la fourniture et la mise en place de mâts d'éclairage sur l'ensemble du périmètre.

Il prévoit également la fourniture et la pose de fourreaux TPC 2Ø63 sous trottoirs et TPC 2Ø90 sous chaussées avec chambres de tirage 60x60 en béton et tampon fonte.

Les câbles seront des 5G16mm²

Des armoires éclairage de type Grolleau EP9 seront positionnées sur la ZAC selon les principes suivants :

- 1 armoire d'ECP peut aller jusqu'à 36kVA maxi
- Maximum 9 départs sur une armoire (pour la Grolleau EP9)
- Maximum 45 luminaires par départs
- Maximum 800m à 1000m de longueur par départ (remontées de câble comprises).

IV. Equipement public de superstructure

Le périmètre de l'opération ne comprend pas d'équipement public de superstructure qui accompagnent les aménagements de la ZAC.

Le Parc des Expositions et Congrès, la gare routière phase 2, la gare TGV et les parkings silos liés aux besoins de la gare et de la zone nord de la concession aéroportuaire, rentrent dans le champs du programme des constructions de la ZAC ; leurs constructeurs respectifs verseront selon la situation de la maîtrise foncière, une charge foncière ou une participation relative à un programme d'équipement.

Il convient néanmoins de porter dans le bilan de la ZAC, le financement des équipements scolaires au prorata de l'apport de population générée par les constructions réalisées dans son périmètre.

Les dispositions du programme des équipements publics en la matière sont détaillées dans la partie suivante.

A. Equipements scolaires

Pour rappel, l'article 1 du Titre II Chapitre III Section 1, du règlement du PPRI (révision partielle de juin 2013 concernant le secteur du Grand Arénas) stipule que sont interdit dans le secteur la construction des « établissements recevant du public donc la vulnérabilité inhérente aux personnes accueillies représente une préoccupation particulière en cas d'inondation, comme :

- Les maisons de retraite,
- Les établissements d'accueil pour personnes à mobilité réduite,
- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- Les prisons et maisons d'arrêt,
- Les campings, les caravanings,
- Les écoles primaires, maternelles, les collèges et lycées. »

Par conséquent, il a été convenu avec les services de la Ville de Nice et de Métropole Nice Côte d'Azur, de prévoir l'accueil des élèves supplémentaires issus des programmes immobiliers de la ZAC dans les groupes scolaires environnants.

L'aménageur de la ZAC participera ainsi au financement des rénovations et/ ou extension des équipements scolaires auxquels les usagers du quartier seront rattachés via la carte scolaire.

Sur la base de la programmation prévisionnelle de logement de la ZAC et d'un ratio de 0,2 enfant par logement à partir du T3, a été évalué un potentiel de 240 enfants supplémentaires à accueillir à terme dans les groupes scolaires environnants.

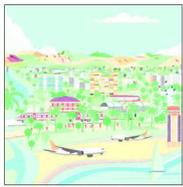
La participation forfaitaire incluse dans le bilan de la ZAC sera donc de 5,5 M€ ce qui représente, sur la base d'un ratio de 550 k€/classe, la capacité pour la ville à construire 10 classes supplémentaires dans le secteur.

V. ANNEXES

ANNEXE I : Plan masse de espaces publics

ANNEXE II : Plans des réseaux projetés

- Réseaux eaux usées
- Réseaux eaux pluviales
- Réseaux adduction eau potable et eau brute
- Réseau de chaleur
- Réseau Gaz
- Réseaux courant fort
- Réseau TELECOM courant faible
- Réseau Eclairage public



NICE GRAND ARÉNAS

AVANT PROJET

PLAN DES RESEAUX PROJETES RESEAU EAUX USEES

maître d'ouvrage

architecte
Laurène Assolant
17 rue de France
06100 NICE
tel: 04 93 41 82 82

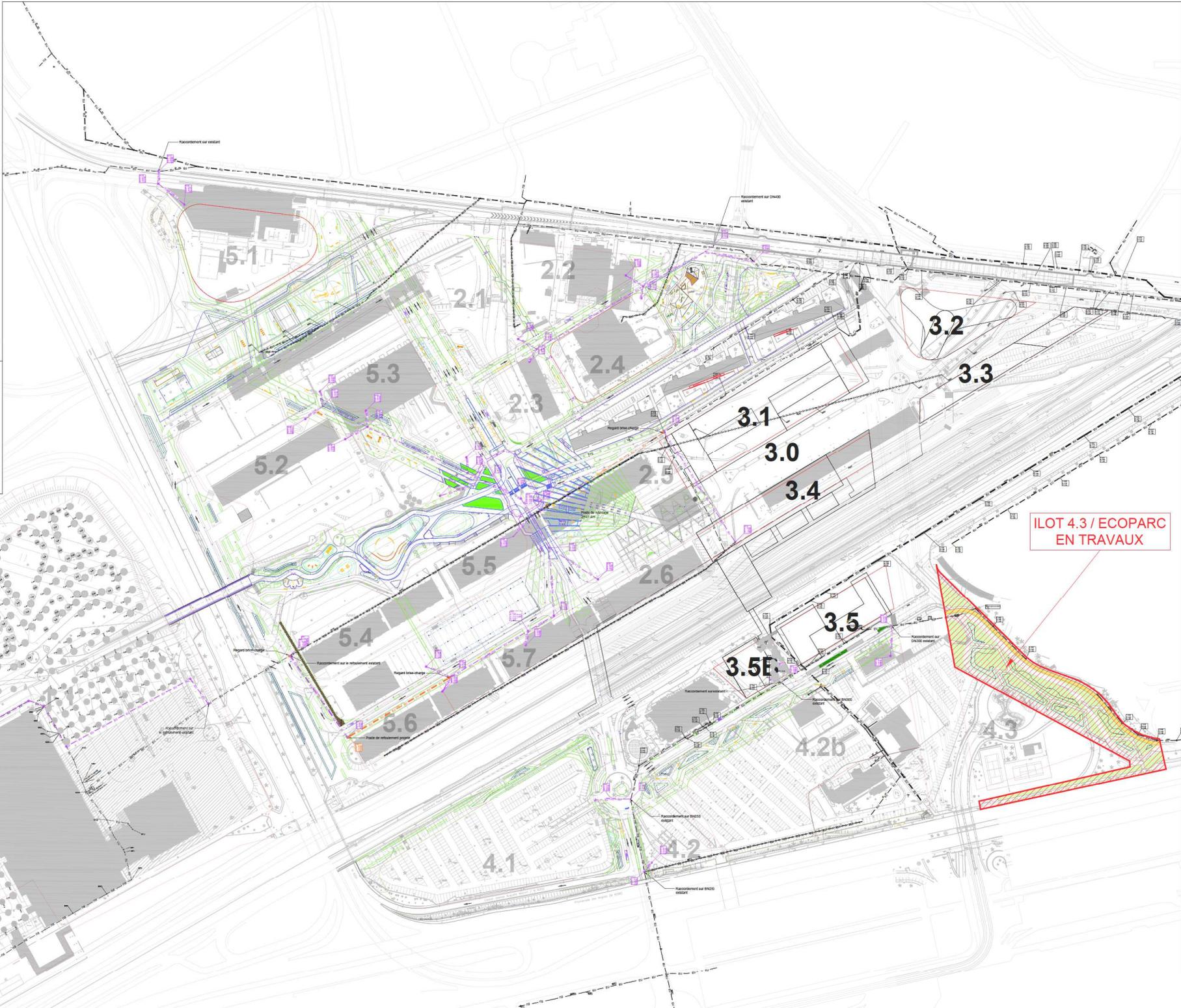
maître d'œuvre
Arche Via & Transport
12 avenue Winston Churchill
06100 NICE Cedex 4
tel: 04 93 41 82 82

description	date	révisé
Net 1: Travaux existants	13.01.2021	1/1/000
Net 2: Modification du tracé	13.03.2021	
Net 3: Révisé pour réseaux existants et projetés	13.03.2021	

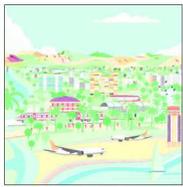
code projet	activité	phase	révisé par	date	numéro / version
19-1443	ART	AVP	AVP_ASK_PU_PROJECTE	04/02/22	ind 3

Légende

- Réseau eaux usées existant
- Réseau eaux usées existant abandonné
- Réseau eaux usées projeté gravitaire
- Réseau eaux usées projeté relevé / refouilé
- Regard d'eaux usées projeté
- Poste de relevage / de refoulement d'eaux usées projeté



ILOT 4.3 / ECOPARC
EN TRAVAUX



NICE
GRAND ARÉNAS

AVANT PROJET

**PLAN DES RESEAUX PROJETES
RESEAU EAUX PLUVIALES**

maître d'ouvrage :

architecte : **Lanterne Associés**
18 rue de France
06100 NICE
tel : 04 93 44 12 22

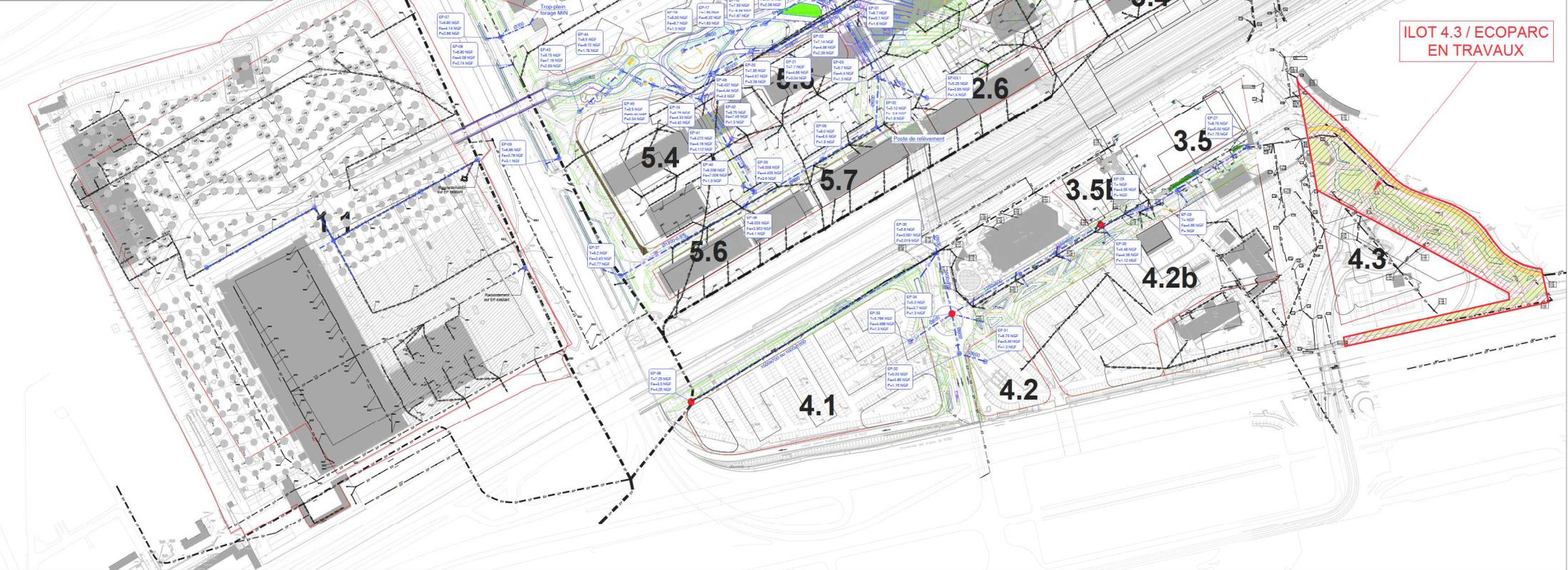
payagiste : **ADP**
10 rue de France
06100 NICE
tel : 04 94 19 41 97

date études : **Archi Vite & Transport**
12 rue de France
06100 NICE
tel : 04 93 44 12 22

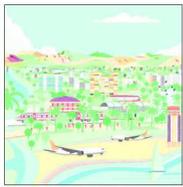
PROPOSITION	date	scale
NET 1 : Tronçon d'ordon	date : 13.03.21	scale : 1/1'000
NET 2 : Implantation du tracé	date : 13.03.21	
NET 3 : Mise à jour réseaux existants et projetés	date : 13.03.21	

Légende

- Réseau eaux pluviales existant
- Réseau eaux pluviales existant abandonné
- Réseau eaux pluviales projeté gravitaire
- Regard d'eaux pluviales projeté
- Poste de relèvement
- Regard FREG



**ILOT 4.3 / ECOPARC
EN TRAVAUX**



NICE
GRAND ARÉNAS

AVANT PROJET

PLAN DES RESEAUX PROJETES
RESEAU D'ADUCTION EN EAU POTABLE ET EAU BRUTE

maître d'ouvrage :

architecte : Lesieur Associés
urbaniste : Lesieur Associés
paysagiste : Lesieur Associés
B&S Ingénierie
17 rue de France
06100 NICE
tel: 04 93 41 12 12

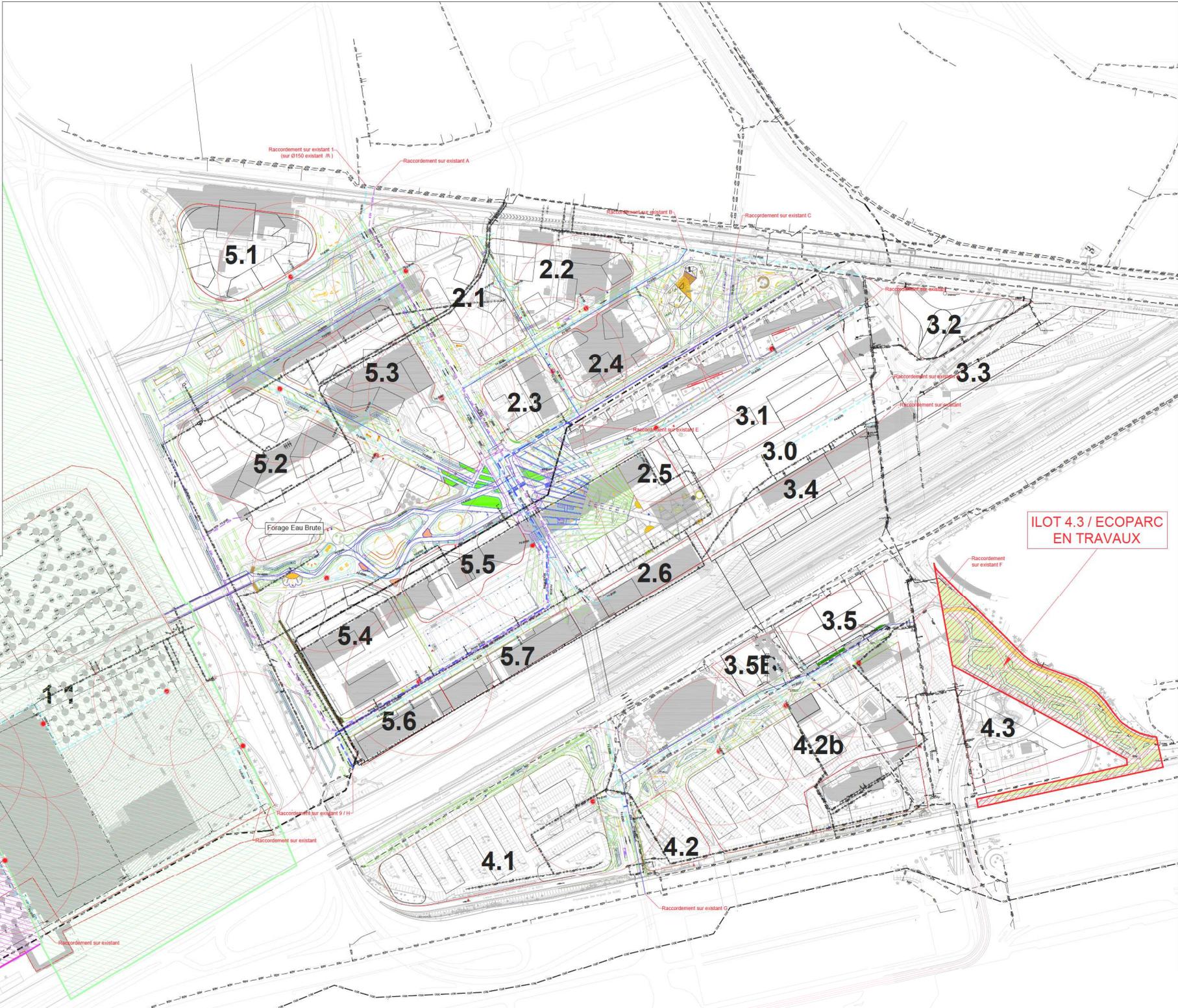
bur. études : Artès Vite & Transport
VSD : Lesieur Associés
18 rue des Capucins
06100 NICE
tel: 04 93 41 12 12

PROPOSITION	date	scale
Net 1: Premier dessin	04/02/22	1/1'000
Net 2: Modification du tracé	04/02/22	
Net 3: Mise à jour réseaux existants et projetés	04/02/22	

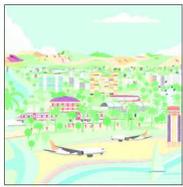
code projet	activité	phase	révisé par	date	nombre de pages
19-1443	ART	AVP	AVP_AKS_AJP_PROJECT	04/02/22	ind 3

Légende

- AEP — AEP — AEP — Réseau Adduction d'Eau Potable existant
- Réseau Adduction d'Eau Potable abandonné
- Réseau Adduction d'Eau Potable projeté
- Réseau Adduction d'Eau Potable dévié
- Réseau Adduction d'Eau Brute projeté
- Réseau du Forage Adduction d'Eau Brute dévié
- Poteau incendie projeté
- ▭ Périmètre de protection rapprochée proximale (PPR1) - zone de vulnérabilité forte
- ▭ Périmètre de protection rapprochée distale (PPR2) - zone de vulnérabilité moyenne (++)



ILOT 4.3 / ECOPARC
EN TRAVAUX



NICE
GRAND ARÉNAS

AVANT PROJET

PLAN DES RESEAUX PROJETES
RESEAU DALKIA

maître d'ouvrage 

architecte **Leroux Associés** 17 rue de France 06100 NICE tél: 04 93 41 82 82
paysagiste **PAUL BOUQUIN** 17 rue de France 06100 NICE tél: 04 93 41 82 82

dir. études **Archie Vire & Transport** 12 avenue Jeanne d'Arc 06100 NICE Cote d'Azur tél: 04 93 41 82 82
VMO

description	date	révisé
- Net 1: Travaux de voirie	13.01.22	1/1/000
- Net 2: Travaux de voirie de voirie - ajout réseaux enterrés DALKIA	13.02.22	
- Net 3: Mise à jour réseaux enterrés et voirie	13.03.22	

code projet: 19-1443 ART AVP objet: AVP_RSE_DALKIA_PROJET_000 date: 04/02/22 numéro: 1000 ind: 3

Légende

 Emprise DALKIA proposée 2 DN 450 mm, tranchée de 2m d'emprise



ILOT 4.3 / ECOPARC
EN TRAVAUX



NICE
GRAND ARÉNAS

AVANT PROJET

PLAN DES RESEAUX PROJETES
RESEAU GAZ

maître d'ouvrage :

architecte : Lesieur Associés
urbaniste : paysagiste : A&P
date : 12/04/2022

dir. études : Arnaud Viret & Transport
VBO : 10 rue de la République
06 100 100 000

PROPOSITION	date	version
Net 1 : Tronçon d'essai	12/04/2022	1/1/000
Net 2 : Réhabilitation de tronçon	12/04/2022	
Net 3 : Réseaux existants et projetés	12/04/2022	

OBJET	PROJET	DATE	INDICATEUR
19-1443	ART AVP	04/02/22	ind 3

Légende

- GDF BP — GDF BP — Réseau GAZ GDF existant type BP
- GDF MPB — GDF MPB — Réseau GAZ GDF existant type MPB
- GDF MPC — GDF MPC — Réseau GAZ GDF existant type MPC
- GAZ — GAZ — Réseau GR1 GAZ existant
- GAZ — GAZ — Réseau GAZ existant abandonné
- GAZ — GAZ — Réseau GAZ projeté
- ▨ GRT GAZ - Servitude d'implantation de 5m de part et d'autre de la canalisation
- ▨ GRT GAZ - SUP 1 : Zone des Effets Létaux Significatifs (ELS), 30m de part et d'autre de la canalisation
- ▨ GRT GAZ - SUP 1 : Zone des premiers effets létaux (PEL), 45m de part et d'autre de la canalisation
- ▨ GRT GAZ - SUP 1 : Zone des premiers effets létaux (PEL), 35m autour des clotures du poste

Autour de la canalisation

- Si ERP > 100 personnes dans la zone des 45m : analyse de compatibilité
- Si Projet < 300 personnes et au delà de la zone des 35m : compatible
- Si Projet > 300 personnes et dans la zone comprise entre 30 et 45m : analyse d'acceptabilité

Autour du poste

- Si densification > 30 personnes : analyse d'acceptabilité



ILOT 4.3 / ECOPARC
EN TRAVAUX



NICE GRAND ARÉNAS

AVANT PROJET

PLAN DES RESEAUX PROJETES RESEAU TELECOM - COURANT FAIBLE

maître d'ouvrage
EPA NICE ECOVILLE

architecte
Lefebvre Assolant
17 rue de France
06100 NICE
tel: 04 93 41 82 82

pay paysagiste
RADA Rousseau
11 rue de France
06100 NICE
tel: 04 94 19 41 97

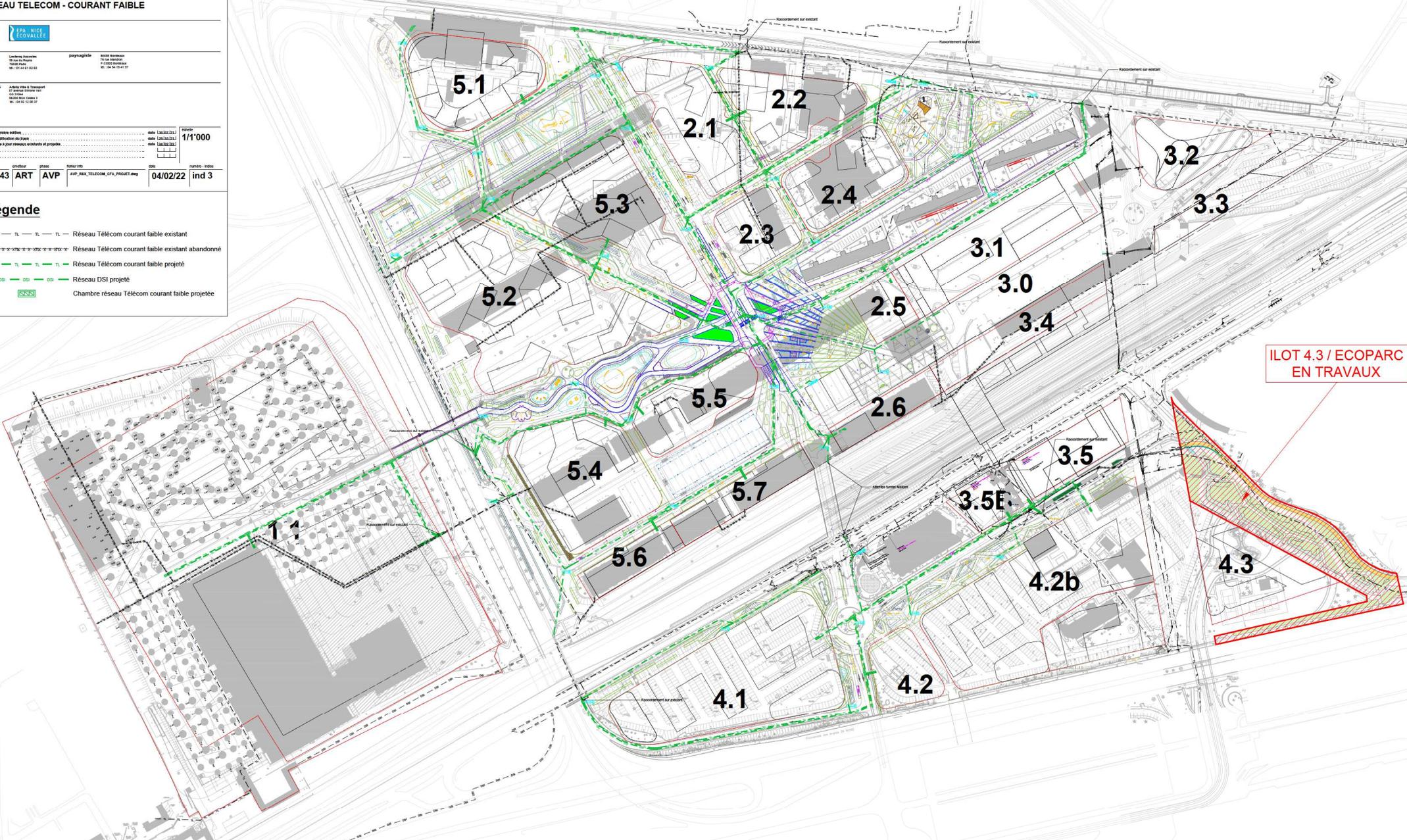
date études
V00
Archi Vite & Transport
12 avenue de France
06100 NICE Cedex 4
tel: 04 93 41 82 82

description	date	version
Net 1: Travaux existants	13.03.2011	1/1'000
Net 2: Modification du plan	13.03.2011	
Net 3: Mise à jour réseaux existants et projetés	13.03.2011	

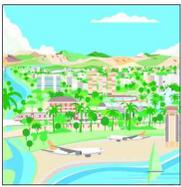
code projet	activité	phase	révisé par	date	numéro
19-1443	ART	AVP	AVP_AREX_TELECOM_CFA_PROJETE	04/02/22	ind 3

Légende

- TL TL TL TL Réseau Télécom courant faible existant
- TL TL TL TL Réseau Télécom courant faible existant abandonné
- TL TL TL TL Réseau Télécom courant faible projeté
- DSI DSI DSI DSI Réseau DSI projeté
- Chambre réseau Télécom courant faible projetée



ILOT 4.3 / ECOPARC
EN TRAVAUX



NICE GRAND ARÉNAS

AVANT PROJET

PLAN DES RESEAUX PROJETES RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC

maître d'ouvrage
**EPA NICE
ÉCOVALLEE**

architecte
Lecturis Associés
17 rue de France
06100 NICE
tel: 04 93 41 82 82

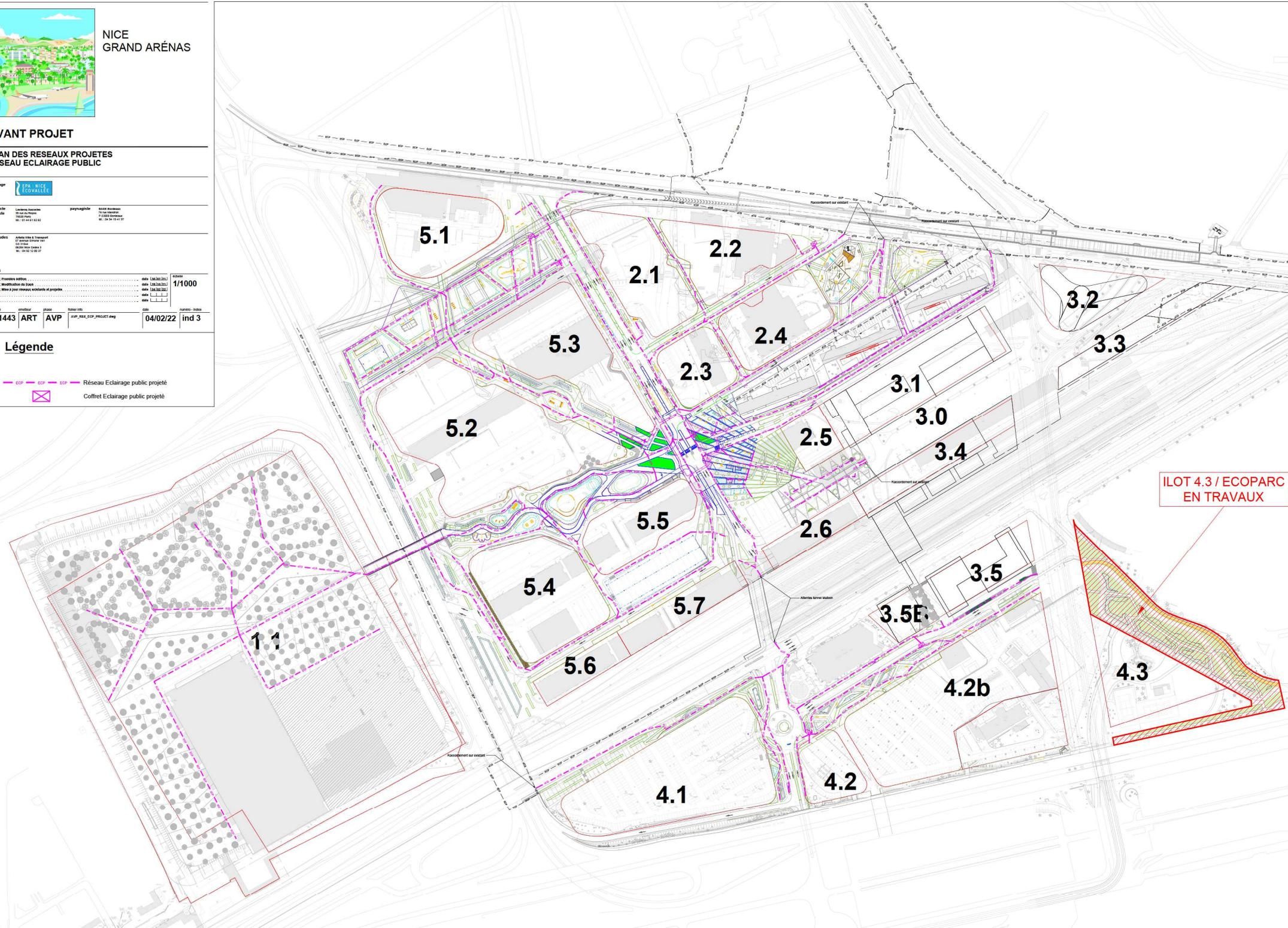
date études
V02
Archi Vite & Transport
12 avenue Jeanne d'Arc
06100 NICE Cedex 4
tel: 04 93 42 00 01

description	date	révisé
- Net 1: Travaux d'ordon	date: 13.01.22	révisé: 1/1000
- Net 2: Modification du plan	date: 13.03.22	
- Net 3: Mise à jour réseaux existants et projetés	date: 13.03.22	

code projet	activité	phase	révisé par	date	numéro
19-1443	ART	AVP	AVP_RNA_ECP_PROJECT.dwg	04/02/22	ind 3

Légende

- ECP --- ECP --- ECP Réseau Eclairage public projeté
- Coffret Eclairage public projeté



ILOT 4.3 / ECOPARC
EN TRAVAUX